LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 24 n° 36 Edmonton, le vendredi 7 septembre 1990, 20 pages 50¢

• Bonnyville

Subvention de 820 000 $ pour le Centre de la Santé

à lire en page 3

• École homogène publique

La commission scolaire veut attendre les directives du ministère

par MARTYNE COUTURE

EDMONTON - Le comité pour une école publique francophone a qualifié de «malhonnêteté intellectuelle» la décision de la Commission des écoles publiques d'Edmonton d'attendre les directives du ministère de l'Éducation quant à l'ouverture d'une école homogène française.

La porte-parole du comité Brigitte Paradis affirme que la réaction des commissaires ne les a pas surpris, étant donné la recommandation qu'avait fait le surintendant de la commission scolaire, M. Strembitsky, d'attendre que le ministère agisse dans le dossier des écoles françaises.

Or, on se rappellera que M. Jim Dinning, ministre de l'Éducation, a affirmé la semaine dernière que rien n'empêchait la création d'une école française.

Mais la Commission des écoles publiques d'Edmonton affirme qu'on n'aurait dénombré que 18 élèves prêts à fréquenter cette école publique francophone, contrairement aux 112 enfants que les parents ont inscrits à cette école suite à un sondage.



Jim Dinning

Même si Brigitte Paradis avoue que ce sondage n'avait rien de scientifique, elle déclare que le comité pour une école publique francophone a fait parvenir une copie des 112 fiches d'inscription à la commission scolaire. Or, la commission scolaire dit ne pas savoir d'où vient le nombre de 112 élèves ni leurs noms.

L'autre crainte de la Commission des écoles publiques d'Edmonton est la question de la gestion; selon madame Para-

(suite en page 2)

• Ottawa

La FFHQ et l'alphabétisation

En collaboration avec les groupes d'alphabétisation francophone du Canada, la Fédération des francophones hors Québec mettra en branle cet automne le projet «Un défi pour la francophonie canadienne: l'élaboration d'un plan d'action pour l'alphabétisation des francophones au Canada».

«En cette année internationale de l'alphabétisation, la FFHQ est heureuse de s'associer avec les groupes d'alphabétisation francophone du Canada pour trouver des moyens de contrer cette situation qui affecte au pays plus d'un million de personnes chez les francophones seulement» a déclaré le président de la Fédération, Guy Matte.

Le ministre d'État au Multiculturalisme et à la Citoyenneté, Gerry Weiner, a versé à cet effet une subvention de 214 860$ pour mener à terme ce projet d'une durée d'un an.

Tout en cherchant à accroître le degré d'alphabétisation des francophones du pays, le projet vise d'abord et avant tout à assurer une suite aux événements qui ont ponctué l'année 1989 sur le plan de l'alphabétisation des francophones du Canada soit:

- la publication en août 1989 de l'étude «En toute lettres et en français» menée par l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA) en collaboration avec la FFHQ;
- la tenue d'un congrès sur l'alphabétisation en français organisé par l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) en août 1989;
- la tenue d'un séminaire en alphabétisation organisé en novembre 1989 par la FFHQ et l'ICEA

La FFHQ est présentement à la recherche d'une chargée ou d'un chargé de projet qui verra à la bonne marche des opérations. Les personnes intéressées peuvent communiquer avec monsieur Yvon Samson, agent de liaison de la FFHQ au plus tard le 7 septembre 1990. L'entrée en fonction au poste est prévue pour novembre 1990.

Amusons-nous...

à lire en page 13

«Ce n'est qu'un au revoir»



Raymond Sévigny a reçu de nombreux présents de la part du Conseil paroissial, de l'école Notre-Dame et des paroissiens de Sainte-Anne. Nul doute que chaque fois qu'il fera du barbecue il se souviendra de ses chers paroissiens.

(Photo Pierre Brault)

La critique libérale blâme Dinning

à lire en page 2

L'Église canadienne refuse...

à lire en page 5

Adieu à la moisissure...

à lire en page 12

Au régional...

• Éducation

La critique libérale blâme Dinning

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - «Il y a de nombreux conseils scolaires qui sont frustrés par le manque de leadership du ministre de l'Éducation Jim Dinning et de son ministère».

Dans une entrevue accordée au Edmonton Journal récemment, Yolande Gagnon, député de Calgary-McKnight et critique libérale en matière d'éducation s'en est pris à M. Dinning parce que ce dernier ne déposera pas les nouvelles dispositions permettant à la province de se conformer à la décision de la Cour suprême du Canada dans la cause Mahé/Bugnet avant le printemps prochain.

Ainsi les conseils scolaires qui sont sollicités par les parents francophones pour ouvrir des écoles homogènes françaises ne savent pas sur quel pied danser en ce qui concerne la Loi scolaire.

C'est d'ailleurs le cas de la Commission des écoles publiques d'Edmonton, qui lors de sa dernière réunion tenue le 28 août dernier, a décidé d'attendre les directives du ministère avant de prendre une décision concernant l'ouverture éventuelle d'une école publique homogène française. Et cela malgré le fait que Jim Dinning a déclaré il y a quelques semaines qu'il n'y avait rien qui empêchait la Commission des écoles publiques de procéder avec ce dossier.

Madame Gagnon, qui a une vaste expérience comme commissaire d'école, ayant évolué dans ce domaine durant de nombreuses années et ayant été présidente de la Commission des écoles catholiques de Calgary, soutient que la Commission des écoles publiques d'Edmonton devrait faire preuve de courage et ouvrir une école publique homogène. Elle sait très bien qu'inévitablement la Commission va devoir faire face à la critique, mais elle ajoutait, «cela ne devrait pas les arrêter».



Yolande Gagnon

Elle croit que si la Commission attend trop longtemps, il se retrouvera en cour. Et elle ajoutait: «Je ne sais pas pourquoi elle attend, mais je crois qu'il y a suffisamment d'étudiants pour justifier l'ouverture d'une telle école».

La critique libérale en matière d'éducation, qui parle en connaissance de cause, continuait en disant: «Peut-être qu'ils ont peur d'une réaction négative et de faire face à la situation seuls, je ne sais pas. Mais ce que je sais, c'est que la clé du succès dans ce genre de dossier, c'est d'avoir la volonté de le faire, c'est-à-dire d'ouvrir l'école».

Et parlant des autres conseils scolaires à travers la province qui ont les mêmes demandes de la part des francophones et qui ne sont pas certains si le nombre le justifie, «ils ont besoin d'une directive de la part du ministère pour déterminer combien il faut d'étudiants pour justifier l'ouverture d'une école homogène française».

Et elle terminait en déclarant: «Je suis pleinement d'accord avec le ministre, quand il dit que s'il y a le nombre suffisant, les conseils scolaires devraient procéder à l'ouverture de ces écoles sans plus de délais. Mais je comprend aussi la frustration de certains conseils face au manque de leadership de la part du ministre et de son ministère dans le dossier des écoles françaises».

• Les aînés

Premier congrès de la FAFA en novembre

par MARTYNE COUTURE

EDMONTON - C'est au mois de novembre, à Edmonton, qu'aura lieu le premier congrès de la Fédération des aînés franco-albertains (FAFA).



Agathe St-Pierre

Le projet avait débuté lors du Rond-Point de l'ACFA provinciale l'an dernier. Dans le cadre d'un atelier pour les aînés, il avait été suggéré de former un regroupement provincial pour les personnes âgées. Madame Agathe St-Pierre a alors réuni autour d'elle un comité provisoire afin de former cette fédération.

Le premier congrès de la Fédération des aînés franco-albertains (FAFA) aura donc lieu les 1er et 2 novembre, juste avant le Rond-Point 1990 de l'ACFA provinciale, au Centre des soeurs grises à Edmonton.

«Il est grand temps que l'on fasse quelque chose pour les aînés», affirme la présidente du comité provisoire madame Agathe St-Pierre. «Je vois à quel point il leur manque plein de choses et que tout se fait en anglais. Avec la FAFA, ils pourront se sentir reliés à quelque chose».

On remarque que le même phénomène se produit chez les aînés franco-albertains que du côté des jeunes: la fierté d'être francophone ne se fait pas sentir, et de là le recul que prennent les aînés en restant là à parler anglais. La Fédération leur permettra donc de vivre cette étape de leur vie en français. D'après madame St-Pierre, une telle fédération remontera la fierté des aînés franco-albertains.

Un appui sera offert par l'intermédiaire de cette Fédération en ce qui concerne la santé, le droit civil, le logement, l'aide juridique, les loisirs et le bien-être spirituel.

On veut aussi promouvoir le regroupement de tous ces aînés franco-albertains, afin d'encourager la participation et l'intérêt à tout ce qui se passe.

Finalement, la Fédération veut mettre sur pied des services d'entraide pour les aînés francophones.

Les jeux d'hiver et d'été pour les aînés représentent un espoir pour madame St-Pierre: «Nous voulons de la compétition, de la participation, et j'espère que nous prendrons part l'an prochain à ces jeux, en tant que «Fédération des aînés franco-albertains», affirme-t-elle.

Des groupes existent déjà dans certaines régions albertaines. La fédération incitera la formation de comités dans les régions où on ne retrouve aucun groupe d'aînés francophones.

Déjà, un réseau de communication a été établi avec les bureaux des ACFA régionales. De plus, une constitution a été établie afin d'officialiser les activités de la Fédération.

C'est grâce à une subvention du gouvernement fédéral de 12 930 $ dans le cadre du programme Nouveaux Horizons que ce congrès peut être organisé. Ce programme de Santé et Bien-être social prévoit l'octroi de fonds aux groupes de personnes âgées désireuses d'organiser des activités pour elles-mêmes et les autres personnes de l'âge d'or de la collectivité.

• Nouveaux Horizons

La Fédération des aînés franco-albertains reçoit 12 930 $

EDMONTON - L'honorable Monique Vézina, ministre d'État pour le troisième âge, a annoncé le 22 août dernier qu'un groupe d'Edmonton revevrait une subvention de 12 930 $ dans le cadre du programme fédéral Nouveaux Horizons.

La Fédération des aînés franco-albertains d'Edmonton utilisera ces fonds pour instituer une organisation provinciale pour les aînés de l'Alberta. Le comité provisoire fournira des informations aux aînés et fera la promotion pour le développement d'une fédération provinciale.

Nouveaux Horizons est un programme de Santé et Bien-être social qui prévoit l'octroi de fonds aux groupes de personnes âgées désireuses d'organiser des activités pour elles-mêmes et les autres personnes de l'âge d'or de la collectivité. Depuis sa création en 1972, le programme a versé un montant total de 14 287 899 $ à 2 221 groupes en Alberta.

SOMMAIRE

Commission...

(Suite de la page 1)

dis, ils pensent déjà à la gestion de ces écoles. «Tout ce que nous voulons, c'est une école française pour nos enfants. La gestion, on verra plus tard».

Finalement, la commission scolaire dit du jugement Mahé/Bugnet de la Cour suprême qu'il ne donne pas assez de précisions quant au nombre exact d'élèves requis pour établir une école francophone.

Mais le comité pour une école publique francophone veut avoir à appliquer la même règle que pour les écoles anglophones: un nombre de 65 étudiants est requis pour ouvrir une école homogène anglaise. «Nous sommes facilement capables d'avoir 65 étudiants de la maternelle à la 6e année pour une école francophone», affirme madame Paradis.

Dès cette semaine, le comité a commencé à faire des démarches pour rencontrer M. Dinning. «J'ai une grande confiance en M. Dinning et je souhaite grandement que ça se règle» affirme madame Paradis. Ce qui s'est passé à Saint-Paul pourrait donc se reproduire ici: M. Dinning pourrait inciter «très fortement» la Commission des écoles publiques d'Edmonton à établir une école française sur son territoire. Mais madame Paradis craint que la commission scolaire n'accepte pas de se faire dire quoi faire par le ministre (sans qu'il n'y ait aucune réglementation d'établie); la commission scolaire pourrait alors décider d'aller en cour afin de faire «casser» la décision du ministre.

Finalement, il est à noter que cette décision ne semble pas politique mais plutôt administrative, c'est-à-dire que c'est l'administration qui recommande aux commissaires, (qui eux sont élus), de ne pas prendre de décision quant à l'établissement d'une école publique francophone.

• Service de laboratoire

Subvention de 820,000 $ pour le Centre de la Santé

par PIERRE BRAULT

BONNYVILLE - Les ministères de la Santé et de Travaux publics de l'Alberta ont conjugé leurs efforts pour donner une subvention de 820 000 $ qui servira à l'expansion du service de laboratoire au Centre de la Santé de Bonnyville dont l'administrateur est M. Simon Dallaire.

Depuis l'an dernier, les services de laboratoire du Nord-Est de l'Alberta ont été régionalisés. Au lieu d'envoyer les tests à des laboratoires privés à Edmonton, les hôpitaux de Bonnyville, Saint-Paul et Cold Lake ont décidé de tenter de donner un service efficace à partir de leurs laboratoires respectifs. C'est le Dr Robert Davey, pathologiste, qui supervisait le projet, qui s'est avéré un franc succès et c'est ce qui a incité les deux ministères à s'impliquer monétairement.

Le laboratoire de Bonnyville s'occupe de 90% des tests de laboratoire de la ville ainsi que ceux des hôpitaux des villes et villages environnants comme Glendon, Smoky Lake, Wainwright, etc. Le laboratoire de Bonnyville accepte donc environ 30% des tests des autres hôpitaux qui participent au programme de partage de services régionaux le reste allant à Saint-Paul et Cold Lake agissant comme laboratoire de soutien aux deux premiers.



Centre de la Santé de Bonnyville

Les entrepreneurs seront invités à soumissionner à la fin octobre ou au début novembre, si tout va bien. La construction devrait prendre entre six et huit mois à être complétée. Elle mettra à la disposition des pathologistes, des techniciens et du personnel de soutien quelque 2 300 pieds carrés de laboratoire et 700 pieds carrés d'espace de rangement.

De plus un fonds de 28 766 $ a été prévu pour l'achat de nouveaux équipements.

Cette expansion permettra donc au Centre de la Santé de Bonnyville de continuer à répondre à la demande du programme de services partagés du système régionalisé.

Il est à noter que ce programme est unique en Alberta et selon M. Dallaire: «Les sommes d'argent épargnées par ce concept indiquent que la régionalisation est un pas dans la bonne direction et qu'il faut suivre cette direction à l'avenir».

• Parlement jeunesse

Roy Klassen participait comme représentant franco-albertain

par MARTYNE COUTURE

EDMONTON - Roy Klassen, de Calgary, a en effet agit en tant que député à la Chambre des communes pendant une semaine. «C'est une très bonne expérience pour moi. Je crois que chaque jeune devrait vivre une semaine comme celle-là», a commenté Roy.

Mais malheureusement, ce n'est pas tout le monde qui peut se permettre de se déplacer dans la capitale nationale. Le participant devait assumer lui-même les coûts qui étaient de 495 $ par personne. Dans le cas de Roy Klassen, Francophonie jeunesse de l'Alberta (FJA) a accepté de payer une partie des frais d'inscription, soit 150 $. Il en revenait à lui de trouver des commanditaires afin de l'aider à payer la balance des frais.

Mais est-ce que ce ne serait pas le rôle d'organismes comme la Fédération des jeunes canadiens-français (FJCF) de promouvoir la participation de francophones hors Québec à un tel événement d'envergure nationale? Le directeur général de FJA, M. Pierre Bourbeau, croit que «les Franco-Albertains sont habitués à des activités qui ne coûtent pas cher pour participer, ce qui est une bonne chose, mais il faut que les jeunes apprennent qu'il n'y a pas que les associations qui peuvent les aider. Même nous à FJA on commence à faire appel à l'entreprise privée pour assurer notre fonctionnement. Je crois que les jeunes ont la même chose à faire». Par contre, M. Bourbeau pense que c'est le rôle d'organismes comme FJA d'aider les jeunes à se trouver des commanditaires et de leur dire où aller chercher des fonds.

Mais ce travail n'a pas été fait avec Roy Klassen, le seul participant franco-albertain; le dossier du parlement jeunesse national est passé dans les mains de trois employés cet été, étant donné le départ de deux d'entre eux pour d'autres emplois. D'après M. Bourbeau, c'est pourquoi un suivi n'a pu être assuré.

Il reconnait qu'en tant que directeur général il aurait fallu qu'il suive de plus près ce dossier, étant donné qu'il doit assurer une présence permanente au sein de FJA. Mais l'expérience vient avec le temps. «L'an prochain, je vais être plus préparé» affirme Pierre Bourbeau.

FJA croit que ce Parlement jeunesse du Canada est une bonne chose «parce que ça permet aux jeunes d'être sensibilisés au processus politique et cela représente la réalité canadienne. De plus, le jeune est là pour représenter la francophonie albertaine et s'il insiste sur le fait que ce parlement est bilingue, cela peut avoir un très bon impact» selon M. Bourbeau.

Seulement trois francophones ont participé à ce Parlement jeunesse du Canada: un de l'Alberta et les deux autres du Nouveau-Brunswick. Après l'échec de l'Accord du lac Meech, les Québécois ont boudé ce rassemblement politique du pays... pour la jeunesse.

• Ce n'est qu'un au revoir

Raymond Sévigny quitte la paroisse Sainte-Anne

par MARTYNE COUTURE

EDMONTON - C'est sous le thème «Ce n'est qu'un au revoir» que des paroissiens ont rendu hommage à l'abbé Raymond Sévigny à l'occasion de son départ de la paroisse Sainte-Anne d'Edmonton.

L'école Notre-Dame à Edmonton, ça vous dit quelque chose? Et bien l'abbé Sévigny a travaillé pendant deux ans pour aider à l'établissement de cette école. Réunions, mots d'encouragement aux parents, tout ce qu'il a pu faire pour aider.

«Ce qui se passe du côté de l'école Notre-Dame m'intéresse toujours et je vais aller faire un tour avant de partir» affirme l'abbé Raymond Sévigny.

Oui, il est triste de partir, mais «chaque paroisse est différente» ajoute-t-il. Et comment que ce sera différent pour lui: il sera maintenant à la paroisse St-Angela, où tout sera en anglais. «Du côté des anglophones, c'est une culture différente», affirme-t-il.

Après 3 ans avec les anglophones et 24 autres dans des paroisses francophones, c'est la première fois qu'on lui rend hommage à ce point. «C'est touchant de voir que les paroissiens m'apprécient comme ça», confiait-il.

Un grand souper, du plaisir, des rires, et aussi beaucoup de cadeaux! Et Gaétan Bourdon, maître de cérémonie tout au long de la soirée, en a fait rire plusieurs avec un monologue de Clémence Desrochers.

Jeanine Bourdon, l'une des organisatrices de cette soirée, affirme que c'était important de rendre cet hommage à l'abbé Sévigny afin de le remercier pour ce qu'il a fait pour la paroisse.

Et c'est en ces mots qu'une «clé de la ville» lui a été offerte: «Avec cette clé, tu reviendras», a déclaré madame Hélène Landry, co-présidente du conseil paroissial de pastorale.

Environ 150 personnes, paroissiens et amis de l'abbé Raymond Sévigny, étaient présentes pour lui rendre ce dernier hommage pour les 5 années qu'il a passées dans la paroisse Sainte-Anne.



Éditorial

Entente Canada-Communauté

En novembre prochain débuteront des négociations avec le gouvernement fédéral en vue d'en arriver à une entente Canada-Communauté comme celle obtenue par les Fransaskois l'an dernier. Mais, qu'implique une telle entente? Il est bien entendu que tous les intervenants et toutes les associations de la communauté francophone de l'Alberta doivent être consultés. Il est bien entendu que cette entente n'est pas seulement l'affaire de l'ACFA provinciale (même si cette dernière est le porte-parole officiel et principal négociateur) et de ses membres mais bien de tous les membres de la communauté francophone, ce qui veut dire tous ceux et celles qui sont intéressés à l'amélioration et à l'évolution de la communauté francophone en Alberta dans quelque domaine que ce soit.

C'est ainsi qu'en janvier dernier, l'ACFA a engagé un consultant et formulé un plan d'action. Au printemps, M. Lucien Larose a fait une tournée dans les communautés à travers la province pour avoir le pouls de la population face à une telle entente et pour en expliquer le procédé.

Le 14 septembre prochain, M. Larose présentera publiquement son rapport. Puis on préparera un document de négociation et M. Larose repartira en tournée de consultation de la mi-septembre à la mi-octobre.

Cette étape est très importante, car elle permettra à tous les intéressés d'en apprendre encore plus et leur permettra de comprendre encore mieux le processus. Nous incitons donc tous les intéressés à participer activement à la réunion qui se tiendra dans les différentes régions de la province. D'ailleurs l'horaire sera annoncé dans votre journal préféré Le Franco.

À la fin octobre, on procédera à la révision du document et enfin, le 3 novembre, dans le cadre du Rond-Point, il y aura Journée provinciale de consultation avec ateliers et assemblée délibérante. Cette ultime étape est encore plus cruciale car elle sera la dernière avant que ne débutent les négociations au cours du mois de novembre.

Ce long processus devrait permettre à toutes les associations francophones à travers la province, incluant les Chevaliers de Colomb, les alliances françaises, les diverses associations de bénévoles, la Fédération des aînés franco-albertains enfin tous ceux et celles qui oeuvrent dans la communauté francophone de dire leur mot, de donner leur opinion.

Comme on dit si souvent, si vous choisissez de ne pas participer, ne venez pas chiâler après coup que l'on ne vous a pas consulté. Nous n'insisterons jamais assez sur l'importance de l'unité, du consensus dans ce genre d'exercice. Ce n'est pas la manière dont on s'y prend qui est importante, mais c'est le contenu de notre document de négociation qui doit refléter les besoins et les attentes de la communauté. Si notre document n'est pas étoffé, clair et ne reflète pas nos besoins réels et nos attentes, nous manquons le bateau et Dieu sait quand il repassera ce bateau. Une fois l'entente signée, il ne sera plus possible de revenir en arrière parce que nous aurons oublié quelque chose. Il faut donc mettre toutes les chances de notre côté afin d'obtenir le maximum. Ce n'est pas seulement une occasion d'aller chercher un magot d'argent au fédéral, mais c'est surtout l'occasion de se donner un plan de développement à long terme pour notre communauté.

Cette entente Canada-Communauté permettra à chaque membre de la communauté francophone de l'Alberta de faire un pas important en avant et pour cela il nous faut toutes les forces francophones disponibles en Alberta.

Il faut le faire dans un esprit de solidarité et d'unité.

Une communauté divisée qui se présente devant un gouvernement pour négocier une entente est vouée à l'échec au départ. Les Amérindiens en font la preuve présentement à Oka. Évitons cette situation. Démontrons une maturité et une fierté qui nous honoreront et qui porteront fruits.

PIERRE BRAULT

Commentaire

Les plaisirs du magasinage...

Je me suis amusé la semaine dernière à scruter les étalages de mon marché d'alimentation. J'y ai remarqué que maintenant, avec toutes les campagnes sur la santé, l'exercice physique, la protection de l'environnement, etc, les compagnies s'évertuent à nous présenter une foule de produits nouveaux et autant d'emballages.

Prenez par exemple les Ritz, vous avez maintenant les réguliers, avec 50% moins de sel, au blé entier, au fromage et les minis, etc. De plus on spécifie sur l'emballage qu'il n'y a pas de cholestérol, très peu de gras, etc.

Se peut-il que les compagnies multinationales se préoccupent de la santé des consommateurs au point de diversifier et améliorer leurs produits? Peut-être! Mais il n'en reste pas moins que vous ne paierez pas moins cher vos Ritz parce qu'il y a 50% moins de sel.

Il en va de même pour les savons à lessive qui sont présentés dans de nouveaux contenants recyclables. Il y a le savon régulier, liquide, en granules, sans phosphate, sans parfum, avec parfum air des prairies ou poudre de bébé, etc.

Il est évident que dans tout cela, il faut être prudent et prendre le temps de lire attentivement les étiquettes ou les dessus de boîtes avant d'acheter. Il n'en reste pas moins que c'est le consommateur qui devrait dicter aux compagnies ses préférences et sa philosophie face à l'écologie et à l'environnement et que les associations pour la défense de l'environnement devraient jouer un rôle plus actif et plus positif auprès des compagnies multinationales au lieu de se contenter de dénoncer à grands cris, les criminels qui polluent notre environnement.

Pierre Brault

• Coût de la vie

L'été nous apporte fruits et légumes à bon prix

OTTAWA - En août, les consommateurs ont pu acheter des légumes à salade et des pommes de terre à bon prix, car les produits locaux ont commencé à arriver sur le marché.

Les prix des pêches, des poires et des melons canadiens accuseront aussi une baisse dans les semaines à venir à mesure que l'on mettra en marché la production nationale. À la fin d'août, les cours des pommes ont fléchi avec l'arrivée des premières variétés hâtives sur le marché.

Quant aux prix du boeuf, du porc et des viandes salaisonnées, ils se sont maintenus en août compte tenu de la stabilité des prix.

HAUSSE DES PRIX DE DÉTAIL DES ALIMENTS EN JUILLET

Selon les économistes d'Agriculture Canada, les prix de détail des aliments en juillet, mesurés à l'aide de l'indice des prix à la consommation, ont augmenté respectivement de 0,7% et 3,9% en regard de juin dernier et de juillet 1989.

Les cours des fruits frais ont grimpé de 6,6% en raison de hausses saisonnières des prix des pommes et des agrumes. Les prix des viandes salaisonnées ont progressé de 4,2% à la suite des récentes augmentations des prix payés aux éleveurs de porc.

PROVISIONS ALIMENTAIRES NUTRITIVES

En juillet, le coût moyen des Provisions alimentaires nutritives nécessaires à une famille canadienne type de quatre membres a été de 130,67 $ par semaine, soit une hausse de 0,98 $ par rapport à juin. En juillet 1989, les mêmes provisions valaient 129,69 $. Le prix des Provisions alimentaires nutritives et économiques s'est établi quant à lui à 115,79 $ par semaine, en hausse de 1,70 $ sur celui de juin (114,09 $). Il y a un an, il était de 113,77 $.

Le coût des Provisions alimentaires nutritives est calculé d'après les habitudes de dépense des familles à revenu moyen et le prix des Provisions alimentaires nutritives et économiques, d'après celles des familles à revenu moins élevé.

COÛT HEBDOMADAIRE MOYEN DES PROVISIONS ALIMENTAIRES NUTRITIVES D'UNE FAMILLE DE QUATRE MEMBRES

	JUILLET 1990	JUIN 1990
Canada	**130,67 $**	**129,69 $**
Edmonton	128,75 $	127,32 $
Calgary	129,85 $	128,99 $

• Immobilier

Hausse prévue des prix des propriétaires

EDMONTON - Selon des statistiques publiées le 24 août dernier par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), les prix moyens du marché de la revente devraient augmenter de 12% en 1990, et de 10% en 1991.

«Nous observerons une chute des prix au cours des deux prochains mois, suivie d'une montée débutant vers la fin de l'année» déclare Laurie Scott, analyste principal du marché à la SCHL.

D'après M. Scott, la baisse à court terme des prix est causée par des taux d'intérêt plus élevés, une moins grande confiance de la part des consommateurs et une diminution du nombre de logements abordables.

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec: Laurie Scott, Analyste principal du marché, Société canadienne d'hypothèques et de logement, (403) 482-8705.

Pensée de la semaine...

Les torrents ne peuvent éteindre l'amour, les fleuves ne l'emporteront pas.

(Cantique des Cantiques)



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.



Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Journaliste: Martyne Couture

Correspondant national: Yves Lusignan

Mise en page: Michel Raymond

Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 15$ · Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe · Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Ronalds Printing** à Edmonton, Alberta.

Au national...

• Agressions sexuelles

L'Église refuse de prendre tout le blâme

APF - Le phénomène des agressions sexuelles commis par des prêtres envers des enfants n'est pas un problème propre à l'Église, mais plutôt un problème de société.

Secoué par les nombreux scandales sexuels impliquant des prêtres qui ont fait les manchettes depuis plus d'un an au pays, les quelque 100 évêques canadiens réunis en assemblée annuelle ont clairement manifesté l'intention de prendre leurs responsabilités en adoptant à l'unanimité le rapport d'étape préparé par le comité sur les cas d'agression sexuelle, qui a été mis sur pied par la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) en octobre 1989. Mais attention, l'Église catholique refuse de prendre tous les blâmes.

Au cours d'une rencontre avec la presse l'archevêque de Winnipeg, Mgr Adam Exner, qui siège sur le comité ad hoc de la CECC sur les cas d'agression sexuelle, a cité une récente étude gouvernementale qui indique que le tiers de tous les hommes au Canada ont été exposés à au moins un acte d'agression sexuelle dans leur vie. Chez les femmes, ce pourcentage augmente à 50 pour 100.

«L'Église n'est qu'un seul des joueurs dans la société qui a une contribution à faire. Mais ce sont tous les joueurs dans la société qui ont un rôle à jouer face à ce problème de société», a déclaré Mgr Exner, qui insiste beaucoup sur la coresponsabilité de la société toute entière face au problème des agressions sexuelles.

«Nous ne voulons pas nous disculper en disant qu'on n'est pas pire que les autres» ajoute le président de la CECC Mgr Robert Lebel de Valleyfield. «C'est un problème de société, qui a été dissimulé. On essaie de comprendre comment on ne s'est pas aperçu de ça plus vite».

Les évêques entendent consulter des victimes d'abus sexuels dans la production de leur matériel didactique, mais ils ne seront pas autorisés à siéger au sein du comité ad hoc sur les cas d'agression sexuelle. Selon Mgr Exner, une victime ne peut, seule, représenter l'ensemble des victimes. Des groupes de victimes seront toutefois régulièrement consultés, écoutés et entendus aux différentes étapes du travail du comité. Elles pourront aussi participer à des sous-comités.

La plus grande contribution que l'Église entend faire pour lutter contre les abus sexuels, est la production d'une trousse d'information qui sera disponible partout au pays. Cet outil veut permettre aux communautés de se sensibiliser aux causes des abus sexuels en les identifiant, et en proposant des actions concrètes que des individus ou des groupes pourront prendre pour résoudre ce problème dans leur communauté. La trousse ne servira pas à «faire une enquête policière sur les curés» précise cependant le président du comité, l'évêque de Gatineau-Hull, Mgr Roger Ebacher.

La stratégie de l'Église, c'est d'aider et d'outiller les diocèses qui font face au problème d'abus sexuels. Outre la production de la trousse d'information, les évêques élaboreront des orientations et des directives pour permettre aux diocèses de traiter des questions d'abus sexuels par des prêtres et des religieux. On élaborera aussi des directives concernant les soins pastoraux des victimes et des familles. «Ce n'est pas au plan national qu'on peut traiter chaque cas. Mais je pense qu'il faut aider les diocèses à devenir aptes et capables de voir et de reconnaître la situation et de se donner des moyens d'action», estime Mgr Ebacher.

Les diocèses ont déjà mis sur pied des groupes spécialisés chargés de répondre aux plaintes concernant les abus sexuels par les prêtres. À l'heure actuelle, un prêtre qui est simplement dénoncé est immédiatement suspendu de son ministère jusqu'à avis contraire.

La sélection des candidats au séminaire et le programme de formation des futurs prêtres, vu surtout sous l'angle de la maturité psychosexuelle, préoccupe aussi les évêques. Le problème qui se pose, dit Mgr Exner, c'est que même les psychologues reconnaissent qu'il n'existe aucun moyen pour détecter un futur abuseur. «C'est comme dans un mariage, comment pouvez-vous déterminer chez le mari va devenir un jour un abuseur?». L'évêque de Charlottetown, Mgr James McDonald, renchérit en affirmant que les séminaristes sont déjà les citoyens qui subissent le plus d'examens dans la société.

Mgr Ebacher n'a pu s'empêcher de sourire à la suggestion du journaliste de l'APF qui proposait que les séminaristes suivent des cours sur la sexualité. «Si ça n'a pas été fait au primaire, ni au secondaire, ni au collège, il est grand temps que ça se fasse», a répondu l'homme d'Église. Mgr Ebacher croit qu'il faudrait plutôt penser à «une théologie de la sexualité».

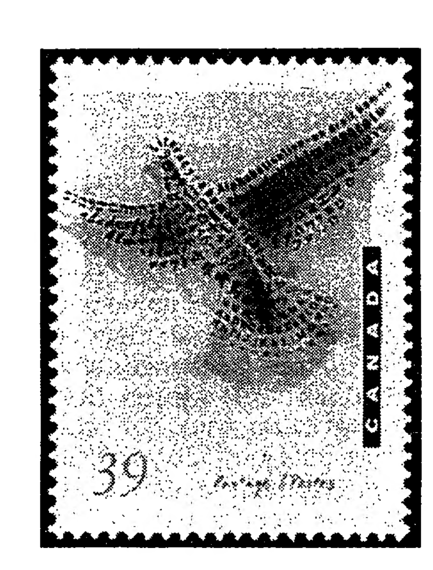
D'autre part, l'archevêque Exner soutient que les activités homosexuelles ne sont pas, et n'ont jamais été tolérées dans les séminaires. Le président de la CECC, l'évêque de Valleyfield Mgr Robert Lebel, a reconnu que ce problème s'est déjà présenté dans les séminaires à l'époque où il était enseignant, mais «on ne laissait pas quelqu'un continuer son entraînement (de prêtre) s'il était un homosexuel actif... les précautions sont prises et continuent d'être prises».

On est cependant loin de reconnaître chez les évêques qu'il existe un lien direct entre le célibat des prêtres et les abus sexuels. «Je tirerais cette conclusion s'il n'y avait pas d'abus sexuels chez les gens mariés fait observer Mgr Lebel. Ça ne veut pas dire, ajoute-t-il, qu'on n'étudie pas la possibilité de changer la législation de l'Église sur le célibat».

• Philatélie

La SCP lance un nouveau timbre

OTTAWA - La Société canadienne des postes lance officiellement le 8 septembre un timbre portant le symbole canadien de la promotion de l'alphabétisation. L'émission marque 1990 comme l'Année internationale de l'alphabétisation. Reconnaissant que l'éradication de l'analphabétisme est indispensable au bien-être et au développement des peuples et des pays, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé 1990 l'Année internationale de l'alphabétisation et en a confié l'organisation à l'UNESCO.



Les timbres sont disponibles depuis le 7 septembre et le pli Premier jour sera émis avec une oblitération d'Ottawa, soulignant ainsi que l'alphabétisation est une cause nationale.

La Société canadienne des postes émet ce timbre dans le but de sensibiliser davantage la collectivité et de promouvoir les efforts qui sont déployés à l'échelle nationale et internationale en vue de combattre l'analphabétisme. Plus on aura conscience aujourd'hui du problème, plus la société de demain saura lire et écrire. La Société a d'ailleurs choisi de défendre cette cause en appuyant plusieurs programmes réunis sous la bannière «Pour aider les Canadiens à lire et à écrire». Pour chaque timbre vendu, la Société remettra 0,01 $ à des organismes canadiens d'alphabétisation. Ces organismes ont déjà adopté le dessin du timbre comme symbole national. Cinq cents lithographies numérotées ont été produites et offertes aux différents organismes voués à la promotion de l'alphabétisation pour les aider à recueillir des fonds.

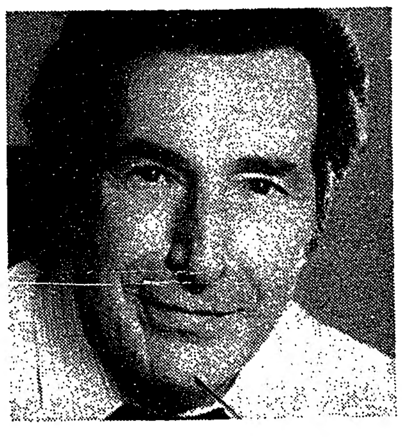
On estime que plus d'un quart de la population mondiale

(Suite en page 7...)

• Langues

Il ne faut pas renier la dualité linguistique

APF - Il serait «injuste, scandaleux» que les francophones hors Québec et les anglophones au Québec ne soient que des pions sur l'échiquier et des «otages impuissants» de la conjoncture constitutionnelle au Canada, estime le Commissaire aux langues officielles.


D'Iberville Fortier

Dans un éditorial qui paraîtra dans le numéro d'automne de la revue trimestrielle Langue et Société du Commissariat aux langues officielles, D'Iberville Fortier invite les Canadiens à ne pas renier «vingt ans de progrès substantiels mais inachevés» en matière de dualité linguistique.

Même s'il est encore trop tôt pour mesurer les conséquences de l'échec de l'entente du lac Meech, M. Fortier espère que le Canada conservera sa cohésion qui passe, selon lui, par la pleine reconnaissance de sa dualité linguistique. Non seulement faut-il préserver les garanties linguistiques, mais encore faut-il les consolider comme gage de confiance en l'avenir, ajoute le commissaire. S'il reconnait que la reconnaissance accrue de la dualité linguistique n'est pas capable à elle seule de sauver le Canada, M. Fortier estime néanmoins que sans elle, «il irait sûrement à sa perte».

Du gouvernement fédéral, M. Fortier attend qu'il affirme «haut et clair dans les faits» son engagement dans l'avenir du pays en faisant adopter la fameuse réglementation qui devrait donner un sens à la Loi sur les langues officielles, adoptée il y a maintenant deux ans.

M. Fortier réaffirme quand même son optimisme habituel dans les communautés francophones hors Québec, particulièrement celles de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

«Les assises démographiques et sociales de la communauté francophone du Nouveau-Brunswick, tout comme celles de l'Ontario, semblent si solides qu'il est inimaginable qu'un vent contraire vienne les ébranler».

L'histoire des Oblats dans l'Ouest

SEPTEMBRE

9 — 1967	10 — 1922	11 — 1930	12 — 1917	13 — 1931	14 — 1860	15 — 1895
Ordination épiscopale de Mgr H. Legaré, OMI, archevêque de McLennan	Bénédiction de l'église actuelle de Saint-Albert	Consécration épiscopale de Mgr R. Villeneuve, évêque de Gravelbourg	Les Oblats ouvrent un scolasticat à Edmonton	Consécration épiscopale de Mgr P. Fallaire, OMI à Ft Résolution	Le Père Henri Grolier OMI, rejoint les Esquimaux	Bénédiction de la première église de Banff par Mgr Grandin

• Parlement jeunesse

Les jeunes Québécois le boudent à cause de Meech

APF - L'échec de l'entente du lac Meech a eu ses répercussions jusqu'au Parlement jeunesse national, alors que les jeunes Québécois ont refusé de participer à ce jeu parlementaire estival dans la capitale nationale.

Des soixante-six jeunes Canadiens âgés entre 18 et 24 ans qui ont participé à la dixième édition du Parlement jeunesse du Canada, trois seulement étaient des francophones... hors Québec. Seulement un Franco-Albertain et deux Acadiens du Nouveau-Brunswick prenaient place dans la salle du Sénat, transformée du 18 au 25 août en véritable parlement modèle. Préfiguration des débats de demain sur l'avenir constitutionnel, les jeunes n'ont pas hésité à débattre de la Constitution canadienne en l'absence des premiers intéressés.

Selon la responsable des communications au Parlement jeunesse du Canada, Una Jane Tallentire, c'est la première fois en dix années d'existence que les jeunes Québécois refusent de participer à cette activité, qui permet aux jeunes de se familiariser avec le processus parlementaire, et d'adopter des projets de loi fictifs sur des sujets d'actualité. Si la jeunesse québécoise a refusé de participer à ce jeu, c'est pour mieux tourner ses énergies vers le Québec suite à l'échec de l'entente du lac Meech, explique Mlle Tallentire.

«L'absence du Québec» à Ottawa n'a cependant pas empêché les jeunes de débattre et d'adopter des projets de loi controversés. Dans le dossier de l'avortement, les jeunes proposent l'établissement par le fédéral de cliniques d'avortement à travers le pays qui seraient cependant gérées par les provinces. Un projet audacieux, quand on sait que seul le Québec autorise des cliniques d'avortement sur son territoire.

Dans le domaine constitutionnel, les jeunes ont «adopté» un amendement à la loi de 1982 abolissant la fameuse «clause nonobstant», invoquée pour la première fois par le Québec dans le dossier de l'affichage. Certains ont tenté, sans succès, de faire adopter une réforme du Sénat selon le principe du triple E «Élu, Efficace et Égal». Ce principe, on le sait, est très à la mode dans les provinces de l'Ouest, et particulièrement en Alberta.

On a aussi «adopté» un projet de loi sur le contrôle de la possession des armes à feu, et un autre pour mieux gérer l'industrie des produits pharmaceutiques.

Le choix des jeunes qui participent à chaque année à ces débats parlementaires fictifs s'effectue selon le principe du «premier arrivé, premier servi». Deux groupes, le gouvernement et l'opposition, se font face, et il n'y a aucun parti politique. Dans les provinces, le Parlement jeunesse fonctionne depuis plus longtemps. Cette année, c'est une jeune indienne Crie d'Edmonton qui jouait le rôle de premier ministre du Canada. Le rôle de chef de l'opposition était tenu par un Terre-Neuvien.

Toutes les résolutions sont présentées au «véritable» ministre concerné, qui en dispose comme bon lui semble. Est-ce que le gouvernement a déjà tenu compte des propositions des jeunes dans l'élaboration de ses politiques? Est-ce que le jeu en vaut la chandelle? «Nous n'avons pas de documents qui indiquent si des projets de loi proposés par les délégués ont un effet quelconque sur des projets de loi réels», indique Mlle Tallentire.

• Entrevue

Les visions souverainistes de Jacques Parizeau

par ÉRIC BARBEAU
(collaboration spéciale)

APF - «Quoi qu'il arrive au Québec, les francophones hors Québec ne sont pas des dead ducks» a déclaré Jacques Parizeau lors d'un entretien exclusif qu'il a accordé à l'APF.

La métaphore «dead ducks» qu'avait utilisée M. René Lévesque désignait les minorités francophones du Canada sur le point d'être assimilées. M. Parizeau dit ne pas se souvenir de ces propos, même si les médias les lui rappellent souvent.

Les propos de l'actuel chef du Parti québécois sont plus nuancés. Il fait une distinction importante entre les Acadiens et les Franco-Ontariens d'une part, et les autres communautés francophones du pays, de l'autre.

«Les Acadiens et les Franco-Ontariens représentent une espèce de masse critique qui ne disparaîtra pas. Quand la langue d'un pays appartient également aux états limitrophes, elle se maintient chez les voisins aussi. En un certain sens, ça donne (au Québec) une carte de plus à jouer».

M. Parizeau est beaucoup moins optimiste quant à l'avenir des autres communautés francophones du pays. À deux reprises durant l'entretien, a-t-il insisté sur le fait que l'avenir en français pour ces dernières était «beaucoup plus problématique» dans la perspective d'un Québec indépendant.

«Les appuis que reçoivent les minorités francophones «fragiles» du Canada ne sont justifiés que par le grand débat national canadien sur le bilinguisme, poursuit-il. Si cela se termine par la souveraineté du Québec (comme on le souhaite au Parti québécois), il n'est pas évident que la Colombie-Britannique, par exemple, maintiendra ses appuis aux francophones».

Ces propos, M. Parizeau tient à le préciser, ne sont qu'une projection très réaliste dans l'éventualité de l'indépendance québécoise. S'il se réjouit de la récente montée souverainiste au Québec, M. Parizeau est également conscient du rôle qu'un Québec indépendant aura à jouer dans la protection du français au Canada.

«Si l'indépendance est négociée avec Ottawa, il y aura forcément plusieurs dossiers à clarifier, dit-il. Nous serions insensés, comme Québécois devenus souverains, de ne pas introduire la protection des groupes (francophones) particulièrement fragiles comme composante des négociations», dit l'ancien ministre péquiste.

Autre projet: l'accueil d'étudiants francophones des autres provinces dans les universités québécoises. Il existe déjà des programmes d'échanges entre certaines universités mais M. Parizeau voudrait aller encore plus loin. «Je pense que le gouvernement du Québec aura une responsabilité unique, fondamentale, de monter un système extrêmement généreux pour tous ceux, dans ces groupes, qui veulent poursuivre leurs études en français. Il va falloir qu'on soit là, en facilitant ce genre d'opération avec une générosité sans pareil».

Jacques Parizeau tient évidemment ces propos dans une perspective souverainiste. Aux élections de septembre 1989, son slogan de campagne était «un vote pour le parti québécois est un vote pour l'indépendance». En récoltant 40 pour 100 du vote à cette élection, il obtenait ainsi un mandat de militer pour l'indépendance. Principe qu'il défendra sans doute avec ardeur au sein de la commission constitutionnelle, un an après l'élection.

La commission, unique en son genre, recueillera l'opinion de la population sur la question nationale. Mise sur pied de concert avec Robert Bourassa, cette commission a déjà causé certaines frictions quant au choix du président.

Après plusieurs semaines de délibérations, c'est finalement Jean Campeau, l'ex-président de la Caisse de dépôt et de placement et Michel Bélanger, ancien président de la Banque nationale, qui piloteront la commission. «Un compromis acceptable» estime M. Parizeau. Le chef de l'opposition espère que la commission déposera son rapport en février 1991.

• Formation des prêtres

Une femme à Rome lors du prochain Synode

APF - Les évêques canadiens auront une femme laïque canadienne à leur côté lorsqu'ils discuteront de la formation des prêtres dans le cadre du prochain Synode des évêques qui aura lieu à Rome du 30 septembre au 28 octobre prochain.

C'est le pape Jean-Paul II qui a demandé aux évêques canadiens de trouver une femme laïque qui a de l'expérience dans l'éducation permanente des prêtres. «On rencontre pas ça dans tous les bureaux d'assurance-chômage» a lancé avec humour le président de la Conférence des évêques catholiques du Canada, Mgr Robert Lebel de Valleyfield.

Selon Mgr Lebel, le pape répond ainsi à une demande maintes fois formulée par les évêques canadiens lors des précédents synodes. Cette femme aura un statut d'observatrice, mais aura le droit de prendre la parole et elle participera aux ateliers.

Cette ouverture du pape ramène sur le tapis la question de l'ordination des femmes. L'Église catholique canadienne fait preuve d'ouverture d'esprit sur ce sujet, et accepte «la légitimité de la question», selon les mots de Mgr Lebel. Mgr Henri Goudreault, évêque de Labrador City-Schefferville, croit pour sa part que la femme a déjà énormément d'influence dans l'Église sans être ordonnée.

La question de la formation des prêtres est très importante pour l'Église canadienne. Mgr Goudreault s'est dit inquiet de l'absence de prêtres dans 25 ans, surtout qu'il ne voit pas dans un proche avenir une remontée dans le recrutement. Toutes sortes de questions se posent donc chez les évêques. «Est-ce qu'on ordonne les bonnes personnes»? «Est-ce qu'il ne pourrait pas y avoir des gens mariés qui accèdent au sacerdoce»? Mgr Goudreault croit qu'il faudra élargir les vocations pour que les laïques puissent apporter leur expérience.

Il faudra aussi redéfinir le rôle du prêtre, estime l'évêque du Labrador. «Le prêtre est appelé à travailler avec une foule de gens plus compétents que lui». Le prêtre pourrait désormais n'avoir comme principal rôle que de nourrir spirituellement la communauté.

Timbre...

(Suite de la page 5)

adulte est analphabète. Bien que les sociétés occidentales affichent un taux relativement faible d'analphabétisme total, Statistique Canada a révélé en mai dernier que 16 pour cent de la population adulte canadienne est incapable de comprendre la plus élémentaire communication écrite. Ces personnes représentent 2,9 millions d'adultes qui n'ont pas les notions fondamentales requises pour lire un manuel de formation ou une histoire. Les conséquences économiques de l'analphabétisme au Canada représentent un manque à gagner de plus de deux millards de dollars par année, ce qui en fait un problème grave nécessitant de toute évidence des mesures correctives.

Pour symboliser la liberté que donne l'alphabétisme, la graphiste torontoise Debbie Adams a créé un oiseau typographique avec des symboles graphiques, des hiéroglyphes, des chiffres et des lettres tirés de divers alphabets: arabe, chinois, hébraïque, grec, phénicien et latin, en trois caractères. On y voit également des notes de musique, des symboles monétaires et des signes mathématiques. De plus, l'expression «Alphabétisation - un droit humain» paraît dans les deux langues officielles.

Un total de 15 millions de ces timbres commémoratifs ont été imprimés sur lithographie sept couleurs.

• Mariage

Voeux de bonheur



Manon Cloutier et Daniel Bastien.

La communauté franco-albertaine offre ses meilleurs voeux de bonheur à Manon Cloutier et Daniel Bastien, à l'occasion de la célébration de leur mariage le 11 août dernier à l'église Sainte-Lucie à Montréal.

Mme Cloutier est la fille de Mme Nicole (Thiffault) Cloutier et de feu M. Damien Cloutier de Beauceville. Mme Madeleine (Bélisle) et M. Claude Bastien de Longueuil sont les parents de Daniel.

Les nouveaux époux vivent à Morinville.

Arts et spectacles

• Place au cinéma

Les Acadiens ont leur festival du film

APF - Ce n'est pas un gros festival, mais il a néanmoins le mérite de combler une lacune évidente au sein des communautés francophones et acadiennes des provinces maritimes.

La quatrième édition du Festival du cinéma francophone international en Acadie (FCFIA) qui se déroulera du 3 au 8 octobre prochain à Moncton au Nouveau-Brunswick présentera une vingtaine de films réalisés au Canada, en Europe et en Afrique sous le thème «Plein la vue!» On s'attend à ce que de 3 000 à 4 000 spectateurs franchissent les tourniquets du cinéma Capitol.

Le FCFIA s'est donné un triple mandat lors de sa fondation en 1986. Il vise à favoriser les échanges culturels entre les différents pays francophones, à développer l'industrie cinématographique acadienne et à offrir à la population l'occasion de bénéficier d'une programmation française «digne des grands centres urbains».

Au cours de ses trois premières années d'existence, le Festival était orchestré à partir de Montréal. Cette année, les Acadiens ont décidé de prendre en main leur festival avec l'appui de la Société culturelle régionale Dieppe-Moncton et des subventions de Téléfilm Canada.

Le festival présentera des productions récentes. Bon nombre de ces films, dit-on, auront même été sélectionnés au dernier Festival des films de Cannes et au Festival des films du monde de Montréal. On présentera aussi les plus récents films réalisés par des Acadiens. Les conférences, des ateliers et des soupers-causeries avec diverses personnalités du monde du cinéma complètent la programmation. Enfin, on innove cette année en créant un prix du public qui sera remis au film qui méritera le meilleur pointage accordé par les spectateurs.

Chroniqueur culturel au quotidien l'Acadie Nouvelle, Martin Pitre voit d'un bon oeil cette volonté des Acadiens de contrôler leur festival. «Il est évident que du moment que le festival est organisé par les Acadiens, ça permet d'avoir des contacts de premier choix avec des distributeurs». Selon lui, il existe un lien évident entre la réussite d'un tel événement culturel, et l'implication directe de la communauté.

Le festival ne serait d'ailleurs pas étranger au regain du cinéma acadien observé lors du récent lancement des quatres films de la série «Les Chroniques de l'Atlantique», coproduits par les Productions Phare-Est et l'Office national du film.

Il est cependant encore loin le jour où on réussira à rentabiliser une salle commerciale uniquement avec des films présentés en français. Si les ciné-parcs connaissent un regain de popularité sans précédent, il n'en est pas de même pour les quelques salles commerciales qui présentent des films en français dans la région acadienne du nord-est du Nouveau-Brunswick. Outre la petitesse du marché, Martin Pitre signale que les Acadiens sont les plus grands consommateurs de télévision au Canada, citant une récente étude de Statistique Canada.

En fait, ce sont les ciné-clubs qui ont pris la relève en présentant des films commerciaux, «le cinéma commercial en Acadie fonctionne de façon coopérative grâce aux ciné-clubs qui bénéficient des contacts des propriétaires de salles», explique le chroniqueur de l'Acadie Nouvelle.

Et ce festival, il sera bon? «Ce sera un excellent festival» prédit sans hésiter Martin Pitre.

Musicalement vôtre

par Yvan Brunet

Marc Drouin «Showman» Sélect/Disque Double DO-30011.

L'auteur-compositeur-interprète québécois Marc Drouin est, tout comme le rapper Lucien Francoeur, un type qui possède véritablement son propre univers musical. «Showman», enregistré récemment au Studio Cinar à Montréal comprend 12 nouvelles compositions drouiniennes ciselées aux ciseaux froids du jour: «Pour humilier un homme», «Hey p'tit gars» (ne saute pas en bas du pont Jacques-Cartier), «Crack-Cowboy» (où Drouin s'imagine un héros d'un rodéo où les taureaux sont des autos), «Mes rêves sont plus beaux que vos clips», «Les jours se suivent» (et je ne me ressemble pas), etc. Pour joindre le futile à l'agréable, Drouin s'est entouré d'amis dans certaines tounes (les Échalotes, Les B.B. et France Gall). Un premier 45 tours intitulé «Crack Cowboy» a été vidéoclippé par le cinéaste Michel Brault. Sur ce nouvel album, on retrouve un Marc Drouin dans la force de la maturité, un Marc Drouin d'expérience et de vie remplie. Un très bon achat.

Indochine «Le baiser» BMG/Ariola.

Indochine est ce fameux trio français qui nous avait si bien servi la chanson «7000 danses» en 1987 (un hit international). Tout comme leurs albums précédents, «Le baiser» enregistré outremer est orienté vers le rock-folklore mais on a passablement ralenti le rythme. Les mélodies de plage en plage collent à la peau et on vise moins vers le progressif qu'autrefois. Le clou du disque est la chanson-titre «Le baiser». Indochine donne irrésistiblement envie de chanter avec eux ici.

Joe Cocker «Joe Cocker Live» Capitol 93416.

John Robert Cocker est né à Sheffield en Angleterre en 1944. Grandement influencé par la musique de Ray Charles et des Beatles, il a débuté sur la scène musicale à l'âge de 15 ans (The Cavaliers). «Joe Cocker Live» (son quatrième album enregistré en direct) fut enregistré au mois d'octobre dernier dans la ville de Lowell au Massachusetts. Le tout comprend des versions assez intéressantes d'anciens succès: «Feelin Alright», «Hitchcock Railway», «Unchain My Heart», «With A Little Help From My Friends», «You Are So Beautiful», «The Letter», etc. en plus de deux nouvelles chansons: «Living In The Promised Land» et «What Are You Doing With A Fool Like Me» (premier 45 tours/vidéo signé Dianne Warren). En somme, pas aussi épatant et électrisant que «Mad Dogs & Englishmen» de 1970, mais de mérite tout de même.

Kool & The Gang, Donna Summer, etc., «Dancing The Night Away» Polygram/Polytel 840 576.

Afin d'ajouter de l'entrain et de la gaieté à nos soirées de plaisir, la maison de disque Polytel nous propose cette nouvelle compilation de grands succès assez récents: «This Time I Know It's For Real» de Donna Summer, «I've Had The Time Of My Life» de Bill Medley & Jennifer Warnes (tirée de la trame sonore de Dirty Dancing), «Venus» de Bananarama, «Keep On Movin» de Soul II Soul, «Get Down On It» de Kool & The Gang, etc. Un bon achat.

Ella Fitzgerald «All That Jazz» Pablo 2310 938.

Ella Fitzgerald, née à Virginie en 1918, est incontestablement une des meilleures chanteuses de jazz au monde. Elle chante de façon très directe, avec une fraîcheur enthousiasmante, avec un swing rarement égalé, et avec beaucoup d'émotion. «All That Jazz», produit par Norman Granz (Sonny Rollins), fut enregistré du 15 au 22 mars 1989 à Hollywood en Californie. Épaulée de Harry Edison à la trompette, Benny Carter au saxo, Kenny Baron au clavier, et Bobby Durham à la batterie, Ella nous livre des interprétations touchantes de «Baby Don't You Quit Now» (un ancien succès de Tony Bennett), «That Old Devil Called Love» (popularisé par Billie Holiday longtemps déjà), et «All That Jazz» de Benny Carter. En somme, des titres poussiéreux qui n'innovent absolument rien mais qui enchantent tout de même.

• Décès

Thomas Connelly est terrassé par le cancer

par PIERRE BRAULT

M. Thomas Connelly, directeur de funérailles depuis plus de cinquante ans à Edmonton, est décédé à l'Hôpital général d'Edmonton, le dimanche 26 août 1990, à l'âge de 70 ans.

M. Connelly et son frère William dirigeaient la plus vieille entreprise de services funéraires de la province, Connelly-McKinley qui a été fondée par leur père J.W. Connelly en 1908. Cette entreprise familiale a été la première à posséder un corbillard et une ambulance motorisés dans l'Ouest canadien.

Le salon funéraire Connelly-McKinley était situé sur la 109e Rue tout près des anciens locaux du journal Le Franco. Le salon funéraire a toujours été dans le quartier Oliver et en quelque sorte rattaché à la paroisse Saint-Joachim.

En 1982, la famille a bâti un nouveau salon sur la 114e Rue appelé The Floral Chapels et elle a aussi deux autres salons à Sherwood Park et Saint-Albert. C'est d'ailleurs à ce dernier endroit que la communauté francophone de Saint-Albert y célèbre ses offices religieux.

M. Connelly avait d'innombrables amis, dont de nombreux Franco-Albertains. Il était aussi très actif dans la communauté, étant membre de nombreux organismes.

Il laisse dans le deuil son épouse Betty, quatre filles, deux fils, huit petits-enfants, deux soeurs, un frère et une soeur décédés il y a quelques années.

Les funérailles ont eu lieu, le mercredi 29 août en l'église catholique St.John the Evangelist près du parc Isabel Connelly, nommé en souvenir de sa mère.

À la famille éprouvée, l'équipe du journal et la communauté franco-albertaine offrent ses plus sincères condoléances.

• Bilinguisme en Ontario

Peterson dit non, l'ACFO n'en fait pas un plat

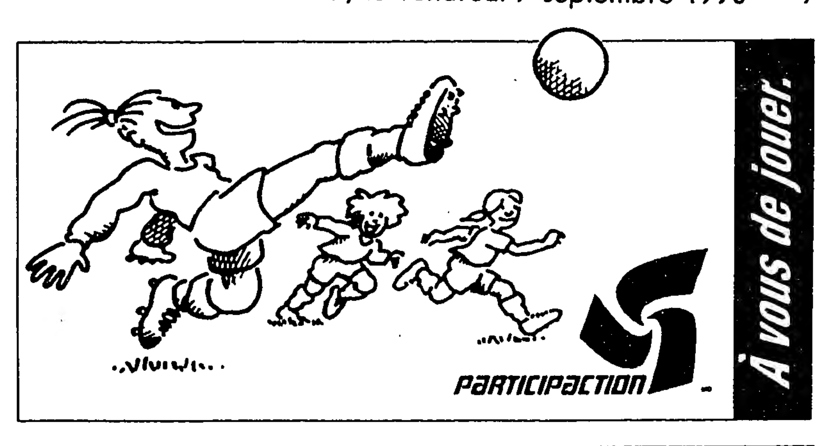
APF - L'Association canadienne-française de l'Ontario ne s'inquiète pas outre mesure de la récente décision du premier ministre ontarien de ne pas décréter le bilinguisme officiel durant son prochain mandat.

«Qu'il dise non au bilinguisme officiel n'est pas plaisant, mais ça ne nous empêche pas de revendiquer un réseau complet d'institutions, géré par et pour les francophones», selon Brigitte Bureau, la responsable des relations publiques à l'ACFO.

Le premier ministre David Peterson a fait cette déclaration alors qu'il était en campagne électorale à Sault-Sainte-Marie, haut lieu du mouvement d'unilinguisme et d'intolérance qui a secoué les municipalités ontariennes l'hiver dernier.

«Je n'ai pas l'intention d'établir le bilinguisme officiel au cours de ce mandat, car je pense qu'une telle décision susciterait des divisions» a déclaré le premier ministre tel que rapporté par la Presse Canadienne. Il a quand même ajouté qu'il croyait «passionnément» aux droits des minorités.

Selon Brigitte Bureau, les Franco-Ontariens devraient avoir rien de moins que ce que les Anglo-Québécois ont déjà au Québec en terme d'institutions. «Si on pouvait avoir en Ontario français ce que les anglophones ont au Québec, la francophonie ontarienne se porterait très bien merci».





Éducation permanente
Faculté Saint-Jean
University of Alberta

Cours pour enfants

AUTOMNE 1990

Initiation au ballet-jazz (5 à 6 ans)
Dates: le samedi, du 6 octobre au 8 décembre, 10 semaines
Heure: de 9 h 00 à 10 h 00
Frais de scolarité: 30,00 $
Lieu: Gymnase de la Faculté Saint-Jean
L'inscription est limitée à 12 participant(e)s

Ballet-jazz, débutant I (7 à 10 ans)
Dates: le samedi, du 6 octobre au 8 décembre, 10 semaines
Heure: de 10 h 15 à 11 h 15
Frais de scolarité: 30,00 $
Lieu: Gymnase de la Faculté Saint-Jean
L'inscription est limitée à 12 participant(e)s

Ballet-jazz, débutant I (11 à 14 ans)
Dates: le samedi, du 6 octobre au 8 décembre, 10 semaines
Heure: de 11 h 30 à 12 h 30
Frais de scolarité: 30,00 $
Lieu: Gymnase de la Faculté Saint-Jean
L'inscription est limitée à 12 participant(e)s

Gymnastique pour les petit(e)s (4 à 6 ans)
Dates: le mercredi, du 3 octobre au 7 novembre, 6 semaines
Heure: de 18 h 30 à 19 h 15
Frais de scolarité: 15,00 $
Lieu: Gymnase de la Faculté Saint-Jean
L'inscription est limitée à 12 participant(e)s

Cours de formation en garde-d'enfants (12 ans et plus)
Dates: le lundi, mercredi, vendredi, 17, 19, 21, 24, 26 et 28 septembre
Heure: de 16 h 00 à 18 h 00
Frais de scolarité: 35,00 $
Lieu: École J.H. Picard
L'inscription est limitée à 20 participant(e)s

Cours pour enfants offerts en collaboration avec le YWCA

Ces cours sont offerts au YWCA
(10305 - 100 Avenue)

Activités préscolaires

Aqua-bébés/vairons (pour enfants de 6 mois à 2 ans)
Dates: le mardi, du 18 septembre au 6 novembre, 8 semaines
Heure: de 17 h 00 à 17 h 30
Frais de scolarité: 12,00 $
Un minimum de 6, maximum de 12 participant(e)s

Guppy (pour enfants de 3 à 4 ans)
Dates: le mardi, du 18 septembre au 6 novembre, 8 semaines
Heure: de 17 h 30 à 18 h 00
Frais de scolarité: 12,00 $
Un minimum de 5, maximum de 8 participant(e)s

Queues de poissons/avancés (pour enfants de 5 à 6 ans)
Dates: le mardi, du 18 septembre au 6 novembre, 8 semaines
Heure: de 18 h 00 à 18 h 30
Frais de scolarité: 12,00 $
Un minimum de 5, maximum de 8 participant(e)s

Niveaux croix-rouge

Jaune
Dates: le vendredi, du 21 septembre au 9 novembre, 8 semaines
Heure: de 16 h 00 à 16 h 30
Frais de scolarité: 18,00 $
Un minimum de 6, maximum de 10 participant(e)s

Orange
Dates: le vendredi, du 21 septembre au 9 novembre, 8 semaines
Heure: de 16 h 30 à 17 h 00
Frais de scolarité: 18,00 $
Un minimum de 6, maximum de 10 participant(e)s

Rouge/maron
Dates: le mercredi, du 19 septembre au 7 novembre, 8 semaines
Heure: de 16 h 15 à 17 h 00
Frais de scolarité: 20,00 $
Un minimum de 6, maximum de 10 participant(e)s

Bleu/vert
Dates: le mercredi, du 19 septembre au 7 novembre, 8 semaines
Heure: de 17 h 00 à 18 h 00
Frais de scolarité: 22,00 $
Un minimum de 6, maximum de 10 participant(e)s

Gris/blanc
Dates: le vendredi, du 21 septembre au 9 novembre, 8 semaines
Heures: de 17 h 00 à 18 h 00
Frais de scolarité: 22,00 $
Un minimum de 6, maximum de 10 participant(e)s

Pour de plus amples renseignements ou pour vous inscrire, veuillez contacter:

Éducation permanente
Faculté Saint-Jean
8406, rue Marie-Anne Gaboury (91e Rue)
Edmonton, Alberta
T6C 4G9
Tél: (403) 468-1582

• Ottawa

Une nouvelle fédération voit le jour

APF - Les conseillers et conseillères scolaires francophones des provinces canadiennes ont maintenant leur propre fédération nationale.

La Fédération nationale des conseillères et des conseillers scolaires francophones (FNCSF) a vu le jour à Moncton lors du dernier congrès de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF).

La nouvelle fédération entend offrir un forum d'échange et de concertation aux conseillers et conseillères scolaires du Canada, et revendiquer les droits des francophones en matière d'éducation auprès du gouvernement fédéral. La fédération veut également susciter la mise sur pied d'associations provinciales de conseillers et conseillères scolaires au pays.

La FNCSF est sous la présidence de Mme Janine Renault de Campbellton au Nouveau-Brunswick, elle-même présidente de l'Association des conseillers scolaires francophones du Nouveau-Brunswick.

• Avortement

Les évêques préfèrent une mauvaise loi à un vide juridique

APF - L'Église catholique canadienne n'a toujours pas digéré l'adoption du plus récent projet de loi recriminalisant l'avortement. Mais elle préfère de beaucoup cette loi qu'elle juge incomplète, à un retour au vide juridique.

Les quelque 100 évêques canadiens qui ont participé à l'assemblée annuelle de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) ne cachent pas leur agacement face à cette loi.

«C'est un projet de loi beaucoup trop faible qui ne protège pas suffisamment l'enfant à naître, mais c'est encore meilleur que le vide juridique» a commenté le président de la CECC, Mgr Robert Lebel de Valleyfield. «Quand on dit cela, ça ne veut pas dire qu'on l'accepte. Entre deux choses inacceptables, il peut y en avoir une qui est pire que l'autre». Dans son rapport annuel, Mgr Lebel parle du projet de loi C-43 comme d'une «dure épreuve pour notre patience».

En fait ce qu'on n'aime pas dans la loi C-43, c'est qu'on permet l'avortement pour des raisons de santé de la mère, sans préciser ces raisons. Les évêques auraient aussi souhaité qu'on reconnaisse dans la loi «le droit à l'objection de conscience», c'est-à-dire le droit pour un médecin de refuser de pratiquer un avortement sans être pénalisé sur le plan professionnel.

Dans les cas de viol, Mgr Lebel maintient le principe du droit à la vie. «Quelque soit la façon dont il vient à la vie, il a un droit fondamental à exister». Il admet, à tout le moins, que la responsabilité morale de la femme qui a subi un viol est «beaucoup moins grande» que lorsqu'elle est librement enceinte.

L'Église catholique a décidé de poursuivre son travail d'animation et d'éducation de la population pour faire voir ce qui est en cause dans l'avortement.

Cette campagne d'éducation à la vie est contenue dans une brochure intitulée «Pour l'amour de la vie», qui déborde la simple question de l'avortement pour traiter du chômage, l'immigration, l'invalidité, la mort, la pornographie, la prostitution, la technologie, le vieillissement et la violence. À ce document vient se greffer un guide d'animation de 24 pages sur l'avortement intitulé «Le don de la vie, le droit à la vie» qui a été publié en 1988.

• Sida

1,5 million $ pour l'éducation et la prévention

OTTAWA - L'honorable Perrin Beatty, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, a annoncé récemment que 1,5 million $ avait été attribué à 15 groupes communautaires et à d'autres partenaires clés en vue d'élaborer des programmes d'éducation sur l'infection par le VIH et le sida et de prévention de cette maladie.

Grâce à cette contribution, des organismes communautaires pourront mettre en place dans la collectivité des programmes d'éducation et de prévention à l'intention des personnes infectées par le VIH ou atteintes du sida, des groupes cibles particuliers et de la population en général.

«Tant que nous n'aurons pas à notre disposition un remède ou un vaccin contre l'infection par le VIH, l'éducation et la prévention demeureront notre recours le plus efficace contre le virus», de déclarer M. Beatty. «Seuls des efforts concertés de tous les partenaires, autant le gouvernement que les organismes communautaires, peuvent conférer une chance de succès à nos programmes de prévention du sida», a-t-il ajouté.

Dans le document **Une collaboration fructueuse: L'action du gouvernement fédéral contre le VIH,** l'éducation et la prévention sont présentées comme les principaux outils mis à notre disposition afin de mettre un terme à la transmission du VIH, donc à la propagation du sida, et afin de créer un environnement favorable pour les personnes aux prises avec le sida.

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE
AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Gazoduc Trans Québec & Maritimes Inc.
Demande concernant les droits en vigueur au 1er janvier 1991 et au 1er janvier 1992

L'Office national de l'énergie ("l'Office") tiendra une audience publique afin d'étudier une demande présentée par Gazoduc Trans Québec & Maritimes Inc. ("le demandeur") le 17 juillet 1990, aux termes de la Partie IV de la **Loi sur l'Office national de l'énergie**, en vue d'obtenir, entre autres, des ordonnances concernant les droits que le demandeur peut percevoir pour le transport du gaz naturel à compter des 1er janvier 1991 et 1992.

L'Office a décidé de tenir une audience publique qui portera sur les questions du taux de rendement. Toutes les autres questions seront traitées par voie de mémoires. L'audience commencera le lundi 10 décembre 1990 à 13 heures, dans la salle d'audience de l'Office, au 473, rue Albert, Ottawa, Ontario. Elle se terminera par la plaidoirie et la réplique relativement à toutes les questions.

Les personnes souhaitant intervenir dans l'audience doivent, au plus tard le 18 septembre 1990, déposer une intervention écrite auprès de la secrétaire de l'Office et en signifier une copie à TQM à l'adresse suivante:

Gazoduc Trans Québec & Maritimes Inc.
1, Place Ville Marie, Bureau 2220
Montréal (Québec) H3B 3M4

Le demandeur fournira une copie de la demande à chaque intervenant.

Les personnes souhaitant seulement présenter des commentaires sur la demande doivent les envoyer par écrit à la secrétaire de l'Office et en faire parvenir une copie à TQM au plus tard le 25 octobre 1990.

Pour se procurer des renseignements, en anglais ou en français, relatifs à la procédure de l'audience (ordonnance d'audience RH-2-90) et à l'**ébauche des Règles de pratique et de procédure de l'ONÉ,** dans leur version révisée du 21 avril 1987, qui régissent toutes les audiences, il suffit d'écrire à la secrétaire ou de téléphoner au Bureau du soutien de la réglementation de l'Office, au (613) 998-7204.

Marie Tobin
Secrétaire
Office national de l'énergie
473, rue Albert
Ottawa, Ontario
K1A 0E5
Télécopieur : 990-7900
Télex: 053-3791

Vous déménagez...

Faites-nous parvenir votre changement d'adresse

Ancienne adresse

Nom:
Prénom:
Appartement: n° et rue:
ou casier postal: Ville:
Province: Code postal

Nouvelle adresse

Nom:
Prénom:
Appartement: n° et rue:
ou casier postal: Ville:
Province: Code postal:
n° de téléphone:

Faites parvenir à : **LE FRANCO**
8923, 82e avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2

La page de l'A.C.F.A. par Lyne Lemieux

LES ÉTAPES POUR UNE ENTENTE CANADA-COMMUNAUTÉ

En juillet 1988, le gouvernement de l'Alberta abolissait les droits historiques des francophones de l'Alberta. Il suivait en cela la voie tracée par le gouvernement de la Saskatchewan quelques mois plus tôt.

Les Fransaskois signaient un peu plus tard une entente avec le gouvernement fédéral pour un montant de 17 millions $ pour le développement de leur communauté.

Le gouvernement fédéral, par l'entremise du Secrétariat d'État, a clairement indiqué sa volonté de venir en aide à la communauté franco-albertaine en négociant une entente.

Nous devons franchir plusieurs étapes avant d'être en mesure de négocier une telle entente avec le gouvernement fédéral. Nous devons, entre autres, nous informer de ce que toute la communauté franco-albertaine voudrait voir dans une telle entente.

La communauté a été consultée une première fois le printemps dernier dans le cadre de la tournée de M. Lucien Larose. Nous publierons la semaine prochaine en exclusivité dans LE FRANCO le rapport de M. Larose. Voici les étapes de notre démarche:

☑	1989	Discussions initiales avec le gouvernement fédéral
☑	Janvier 1990	Embauche d'un consultant et formulation d'un plan d'action
☑	Printemps 1990	Première tournée de consultation
☐	14 septembre 1990	Publication du rapport de M. Larose
☐	Mi-sept à mi-oct 90	Préparation du document de négociation Deuxième tournée de consultation
☐	Fin octobre 1990	Révision du document
☐	3 novembre 1990	Journée provinciale de consultation au ROND-POINT Ateliers et assemblée délibérante
☐	Novembre 1990	Début des négociations avec le gouvernement fédéral

CALENDRIER D'ACTIVITÉS CULTURELS SEPTEMBRE 1990

Vous voulez faire connaître vos activités socio-culturelles?

Veuillez nous faire parvenir vos informations avant le 15 de chaque mois soit par courrier ou en composant le 466-1680.

Nous acceptons les frais d'appel. Ce calendrier est un service gratuit de l'ACFA provinciale.

7 et 8 EDMONTON - Métro Cinéma présente «L'ARGENT DE POCHE» à 20h au Théâtre Colin Low (Office national du film) au rez-de-chaussée de la Place du Canada. Pour plus d'informations: 425-9212.

7 EDMONTON - L'ACFA régionale d'Edmonton invite tous ses bénévoles à une soirée de remerciements. Un B.B.Q. aura lieu de 17h à 22h30 au centre communautaire Bonnie Doon (9240 - 93e Rue). Il y aura un service d'animation pour enfants de 18h à 20h30. Pour plus d'informations: Patricia au 469-4401.

7 CALGARY - Ouverture du club d'âge d'or de Calgary, le club de l'Amitié, à 19h30 au sous-sol de l'église Sainte-Famille (1719 - 5e Rue S.O.). Soirée du bon vieux temps, un vin et fromage sera servi.

11 EDMONTON - La Chorale «Les Chantamis» débute leur nouvelle saison chantante. Vous êtes tous invités à vous joindre à eux. L'inscription ainsi que la première réception de l'année aura lieu à l'école Maurice-Lavallée à 19h15. Venez vous amuser dans un contexte musical. Pour plus d'informations: Veuillez communiquer au 466-5839, Lise ou Léonard seront prêts à répondre à vos questions.

13 EDMONTON - L'Alliance française d'Edmonton présente une causerie sur les herbes aromatiques avec Mme Anne Foreman à 19h30 au local de l'Alliance française (10318 - 82e Avenue, suite 300). Pour plus d'informations: 433-0671.

26 EDMONTON - Dîner gastronomique et dégustation de vins avec M. Marc Vigneron. Pour plus d'informations, veuillez contacter le 433-0671.

28 et 29 EDMONTON - Métro Cinéma présente «UN CHIEN ANDALOU ET L'ÂGE D'OR» à 20h au Théâtre Colin Low (Office national du film) au rez-de-chaussée de la Place du Canada. Pour plus d'informations: 425-9212.

29 EDMONTON - L'Amicale Saint-Jean vous invite à son banquet annuel à l'hôtel Château Lacombe à 18h. Pour plus d'informations: 466-1680.



CINÉMA EN FRANÇAIS... CINÉMA EN FRANÇAIS... CINÉMA EN FRANÇAIS...

Voici la programmation française du théâtre Princess d'Edmonton 10337 Whyte Avenue.

CAMILLE CLAUDEL

Samedi	8 septembre	18h30
Dimanche	9 septembre	21h00
Lundi	10 septembre	21h00

Un film de Bruno Nuytten (1989)

Avec Isabelle Adjani et Gérard Depardieu

Ce film raconte l'histoire des amours tourmentées de deux célèbres sculpteurs Camille Claudel et Auguste Rodin. L'interprétation magistrale des deux comédiens et la beauté des images ont valu à ce film de nombreux prix.

MAMAN IL Y A UN HOMME DANS TON LIT!

Samedi	15 septembre	21h30
Dimanche	16 septembre	19h00
Lundi	17 septembre	19h00
Mardi	18 septembre	19h00
Mercredi	19 septembre	21h30
Jeudi	20 septembre	19h00

Un film de Coline Serreau (1990)

Avec Daniel Auteuil et Firmine Richards

Cette comédie de moeurs raconte l'histoire d'amour d'un cadre supérieur d'une importante entreprise de yogourt (Daniel Auteuil) et de sa femme de ménage (Firmine Richards). Son monde est fait de longues journées où il travaille sous pression, de batailles entre grandes corporations, le sien est fait de calculs sans fins pour arriver à boucler ses fins de mois. Après une série d'aventures ils parviendront à prouver que la clé du bonheur est l'amour et la tolérance.

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN

Mercredi	19 septembre	19h00

Un film de Coline Serreau (1985)

Cette comédie raconte les aventures de trois célibataires qui doivent prendre en charge un bébé. Ce film a recueilli le commentaires élogieux de la critique et a donné naissance à une version américaine.

Agriculture

• Fusariose

Adieu à la moisissure des épis

Depuis des années, les champs de maïs sont aux prises avec la moisissure des épis ou fusariose. Une nouvelle technique d'essai de la résistance du maïs à cette maladie, mise au point par les chercheurs d'Agriculture Canada, pourrait toutefois déboucher sur la création d'un nouvel hybride résistant à la moisissure.

Alf Bolton, du Centre de recherches phytotechniques à Ottawa, terminera cet automne trois années de recherches sur la moisissure des épis de maïs. Il a tenté de mettre au point un hybride de maïs qui soit résistant en toutes circonstances, mais qui garde ses qualités commerciales telles que la précocité et un haut rendement.

Après avoir examiné plus de 200 hybrides de maïs nord-américain, M. Bolton croit que son équipe a finalement découvert une lignée autofécondée résistante, appelée C0272, qui n'est pas vulnérable aux spores transportées par le vent. La variété parentale est cultivée depuis trois ans à la Ferme expérimentale centrale sans être attaquée par la maladie.



L'épi de maïs présenté à gauche sur la photo est atteint de la moisissure de l'épi, ou fusariose, une maladie courante qui entrave le travail des producteurs. Toutefois, des chercheurs d'Agriculture Canada ont découvert un hybride résistant à cette moisissure. Photographiée à la droite d'un épi infesté, cette nouvelle variété est cultivée depuis trois ans sans être atteinte par la maladie.

(Photo Agriculture Canada)

Robert Hamilton, qui travaille également au projet affirme: «Un des aspects qui découlent de la création du C0272, c'est que l'on peut désormais transférer ce type de résistance à d'autres souches, parce qu'il existe des techniques et des méthodes pour le faire».

Également appelée «moisissure des neiges», la fusariose est causée par un champignon du nom de **Gibberella zeae**, qui prolifère par temps humide. Ce champignon sécrète une toxine nocive pour le bétail.

«Parmi les maladies qui s'attaquent au maïs, c'est la fusariose que les producteurs craignent le plus, surtout à cause de ses effets sur les porcs», ajoute M. Bolton.

«Les porcs refusent les aliments qui contiennent du maïs attaqué par la moisissure, dit-il, ce qui a pour effet de ralentir leur croissance. La fusariose peut également nuire à la fertilité des truies et provoquer l'avortement».

Ce projet de recherche a été lancé en 1986, après qu'un foyer d'infection eut frappé de 25 à 45% des épis de maïs dans la plupart des champs en Ontario.

Il n'était cependant pas facile de créer un hybride résistant à la fusariose. Les chercheurs ont d'abord dû vérifier si le gène responsable de la résistance était compatible avec les autres lignées autofécondées. L'introduction chez une souche donnée d'un nouveau gène porteur du facteur de résistance risque en effet de modifier la composition génétique du sujet et de provoquer la perte d'autres caractéristiques souhaitables. Le C0272 semble toutefois avoir évité cet écueil.

La lignée autofécondée résistante à la fusariose a été découverte à l'aide d'une nouvelle technique d'épreuve. En effet, les chercheurs d'Agriculture Canada ont injecté une solution de spores du champignon directement dans le canal où la soie émerge de l'enveloppe. Après inoculation, on a irrigué les champs pour simuler les conditions qui ont cours durant un été pluvieux.

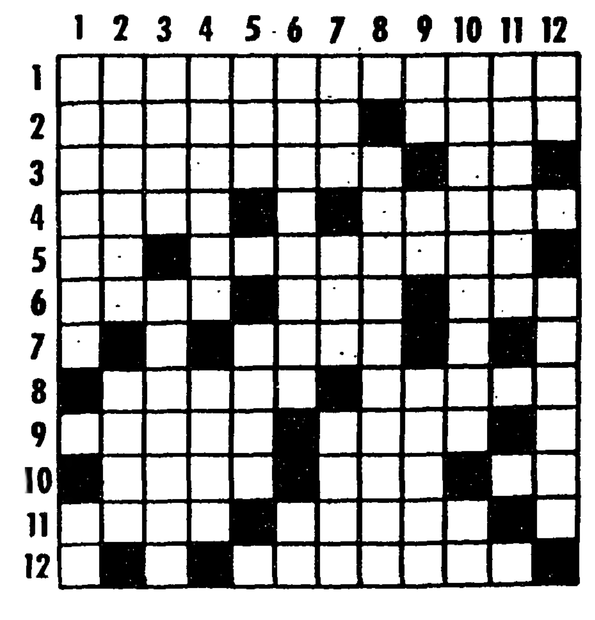
«Cette technique, dit M. Bolton, imite la façon dont le maïs serait infecté naturellement au champ et met à l'épreuve son système de résistance».

Comparativement aux méthodes classiques d'essai qui endommagent les tissus du maïs, cette nouvelle technique procure des renseignements plus précis qui permettent aux chercheurs de déterminer plus facilement la variété de maïs la plus résistante et de s'en servir pour créer des hybrides résistants à la fusariose.

Les producteurs se sont montrés très intéressés par la technique d'épreuve et le nouvel hybride. Le Centre de recherches phytotechniques a déjà commencé à procurer de l'inoculum à des entreprises de production de maïs et leur a fourni le savoir-faire nécessaire pour qu'elles puissent éprouver la résistance à la fusariose de leurs propres hybrides.

Amusons-nous...

mots croisés



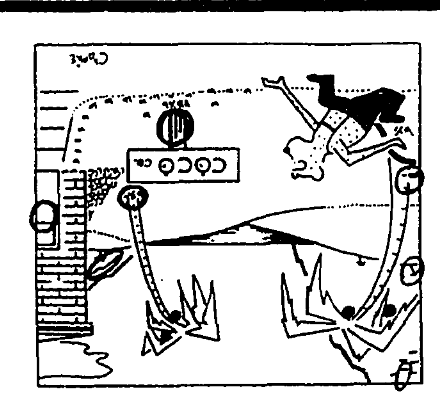
HORIZONTALEMENT

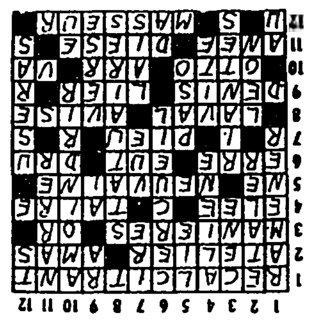
1—Qui résiste avec opiniâtreté.
2—Où travaillent des artistes. — Tas.
3—Affectés dans leurs manières. — Métal.
4—Anc. ville d'Italie. — Ne pas dire.
5—Nég. — Neuf jours.
6—Train manière d'aller. — Obtint. — Fort, vigoureux.
7—Aiguisé d'un bout.
8—Premier évêque de Québec. — Expérimenté.
9—Evêque de Paris. — Joindre.
10—Diplomate français d'origine germanique. — Abrév. d'arrière. — Sert à stimuler.
11—Charge d'un âne. — Signe qui hausse d'un demi-ton la note qu'il précède.
12—Qui donne des massages.

VERTICALEMENT

1—Etre cause de retour. — Article.
2—Exposer en vente. — Pape.
3—Dernier repas. — Qui annonce de la gaieté (pl.).
4—Fou. — Empressé.
5—Vile populace. — Partie du nom d'une sorte de one step très rapide.
6—Bière. — Particule affirmative.
7—Colère. — Faculté de voir. — Jeune baliveau en réserve.
8—Qui fait des statues (pl.).
9—Coups de baguette. — Inflammation des synoviales du poignet. — Abondamment, en parlant de la pluie qui tombe.
10—Diminuer. — Reçu.
11—Faire connaître par un récit.
12—Consonnes. — Feras usage de.

Solutions





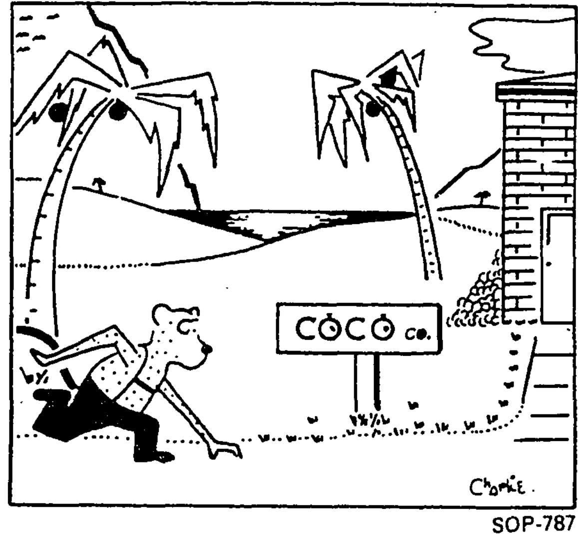
LE FILM MAL MONTÉ: D - F - C - E - A - B.

ORNITHOLOGIE: 1 - B, 2 - E, 3 - C, 4 - D, 5 - A.

OBJETS: 1, 6, 7, 9, 11, 16.

AVION: Le no. 2.

jouez avec nous



SOP-787

Trouvez les 7 erreurs

mots cachés

9 lettres cachées

G	A	T	R	A	S	E	I	M	R	P	E	B	E	A
R	V	E	U	S	G	D	O	M	A	E	O	T	D	U
E	I	T	P	A	C	N	I	P	P	I	S	R	A	E
V	O	F	S	M	D	A	I	O	T	O	E	E	T	T
E	N	U	I	E	A	E	S	E	P	S	T	A	A	E
F	G	I	P	R	R	T	J	O	S	A	P	E	A	U
O	I	A	O	N	A	U	S	E	B	E	Q	N	A	S
R	R	D	M	L	S	T	T	E	E	P	V	U	E	U
T	T	E	E	I	I	I	N	E	G	D	O	E	E	U
E	A	E	I	L	V	E	M	A	L	R	L	M	R	T
N	P	I	L	T	E	I	B	U	T	P	A	O	I	E
G	O	O	R	L	S	T	L	U	E	I	U	M	S	F
I	N	A	Q	E	I	O	T	L	T	T	B	E	R	F
L	I	A	R	U	I	B	P	R	E	R	R	A	P	E
N	T	E	N	N	E	F	E	D	E	P	E	C	H	E

adresse
air
auto
avion

bateau
billet
boîte

départ
dépêche

effet
époque
estampe
étape
état

fidèle
fier
fort

grève

habitant

image
impôt

lettre
ligne
loi
loin

maître
marge
misère
monde
muet

nuit

papier
paquet
peuple
pneu
poids
porte
postal
poste
postier
postillon
poteau
près

rail
réseau
route

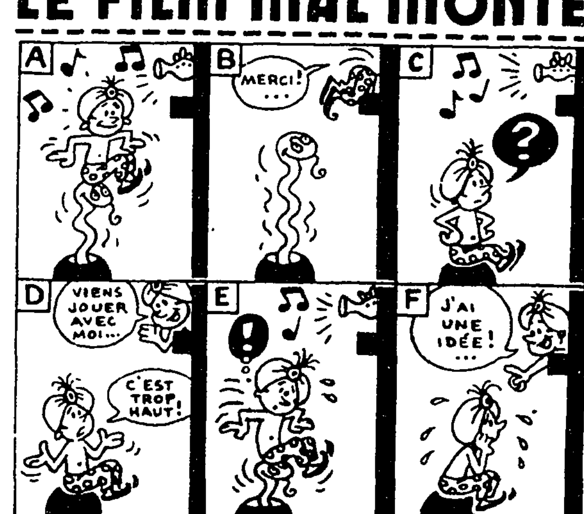
sacs
sévère
solde
sujet

tarif
timbre
train
trou
tube

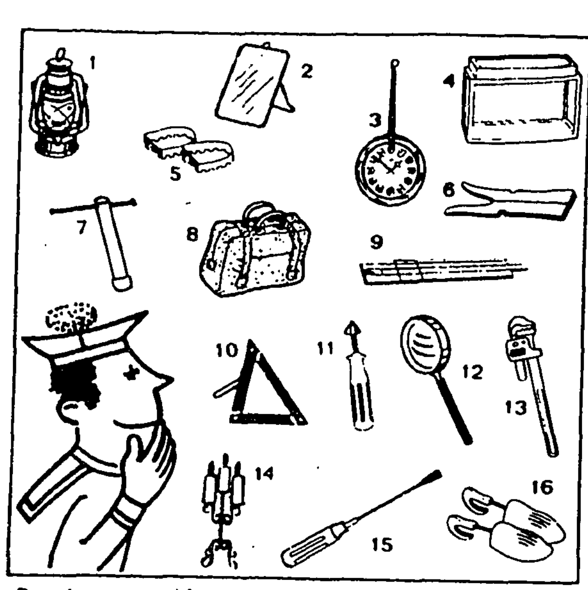
usage

ville
vitesse

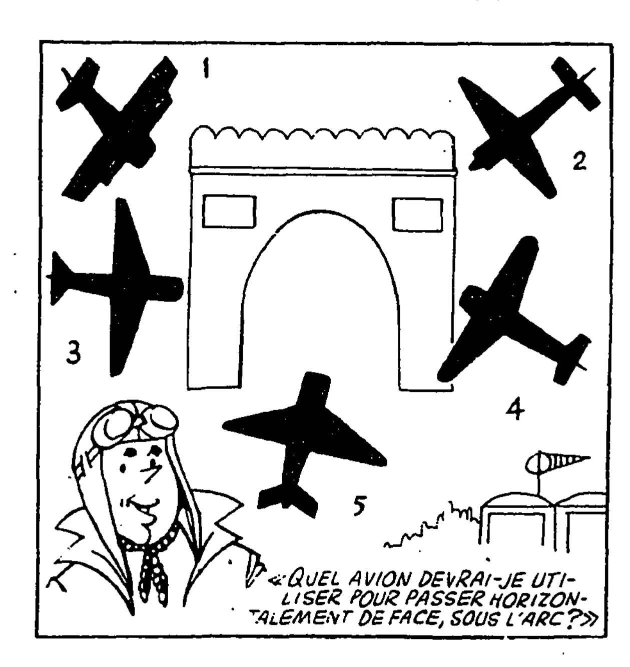
réponse: TRANSPORT

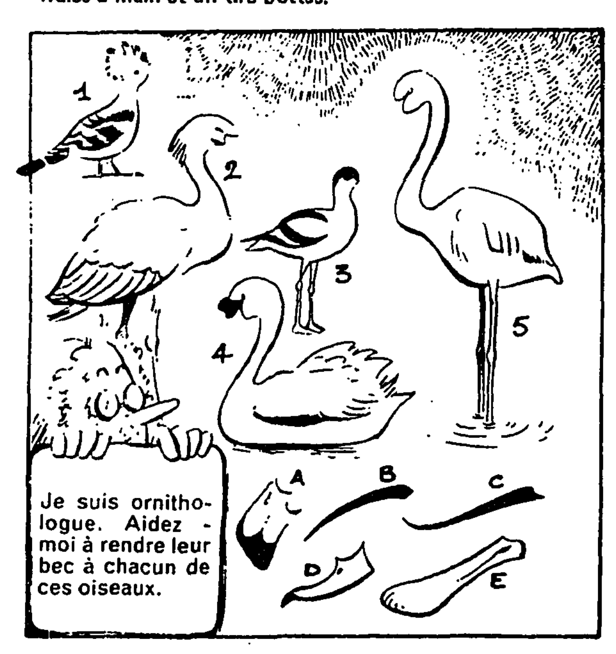


Ce petit film a été monté dans le désordre. Pourriez-vous remettre les six scènes dans l'ordre chronologique?



Parmi tous ces objets, trouvez une lampe tempête, des embouchoirs, une clef à bougies, une règle à calcul, une fraise à main et un tire-bottes.





La MARCHE Terry Fox, le 16 septembre 1990

Carrières et professions

• Production du miel

Les producteurs recevront 3,92 cents le kilo

OTTAWA - Les producteurs de miel inscrits au Programme national tripartite de stabilisation des prix recevront un paiement de 1,78 cent la livre (3,92 cents le kilogramme) pour le miel produit entre le 1er juin 1989 et le 31 mai 1990.

L'annonce a été faite par le Comité national de stabilisation au nom des producteurs, du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux participants.

Un paiement provisoire de trois cents la livre a été accordé plus tôt cette année pour le miel admissible mis en marché entre le 1er juin 1989 et le 28 février 1990.

Avec ce second paiement, les producteurs de miel ont maintenant reçu le plein montant qui leur était dû, soit la différence entre le prix de soutien de 1989, qui était de 51,25 cents la livre (1,13 $ le kilogramme), et le prix du marché de 46,47 cents (1,02 $ le kilogramme).

Au total, 692 producteurs de miel de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick remplissent les conditions nécessaires pour obtenir le paiement. Il y aura 51,8 millions de livres de miel admissibles au paiement dans le cadre du Programme, le versement total composé du paiement actuel et du paiement provisoire s'élevant à 2 475 millions de dollars.

Les programmes nationaux tripartites de stabilisation sont mis en place au titre d'une entente fédérale-provinciale dans le but de stabiliser les recettes perçues par les producteurs pendant les périodes où les prix du marché sont faibles.

Les producteurs et les deux paliers de gouvernement contribuent à parts égales au fonds de stabilisation.



• Exportation

Le Canada pourra exporter de la viande porcine en Australie



IRLANDE - Le ministre de l'Agriculture, M. Don Mazankowski, et son homologue australien, M. John Kerin, ont conclu une entente qui permettra au Canada d'exporter de la viande porcine fraîche et surgelée vers l'Australie.

Après sept années d'études sur la question, l'Australie a levé l'embargo qu'elle avait mis sur les exportations canadiennes de porc frais et congelé à cause du risque de transmission de la gastro-entérite contagieuse, maladie du porc dont l'Australie est exempte.

La décision de ce pays de lever l'interdiction qui frappait les importations de viande de porc crue a été, au départ, annoncée en septembre dernier, mais les producteurs australiens ont disposé de temps supplémentaire pour tenter de défendre le maintien de l'interdiction.

Des recherches effectuées par l'Australie ont montré que les risques de transmission de la gastro-entérite contagieuse sont minimes et ne justifient pas la prohibition des importations.

«L'interdiction ne peut plus se défendre par des preuves scientifiques ou économiques et pourrait être perçue comme une barrière non tarifaire au commerce», a déclaré M. Kerin.

En vertu de l'entente, l'autorisation d'importer en Australie de la viande porcine fraîche ou surgelée du Canada doit faire l'objet d'une demande écrite auprès du directeur du service de la quarantaine des animaux et des végétaux de l'Australie. Chaque envoi sera accompagné d'un certificat d'entrée et respectera les conditions en vigueur.

«Le Canada a négocié fermement depuis plusieurs années pour que l'embargo soit levé, a expliqué M. Mazankowski. Cette entente est une heureuse nouvelle tant pour le gouvernement canadien que pour la profession».

Le ministre du Commerce extérieur, M. John C. Crosbie, s'est réjoui que cette question se règle à l'avantage du secteur porcin du Canada.

«Le Conseil canadien du porc est très heureux d'avoir maintenant accès à ce marché après des années d'efforts acharnés, a ajouté Tom Smith, président du Conseil. Cette décision représente une occasion de plus pour faire concurrence sur les marchés mondiaux».

«Cette entente est une bonne nouvelle pour le Canada, car elle nous permettra de diversifier nos marchés vers d'autres régions», a déclaré Bill Vaags, président du groupe de consultations sectorielles sur le commerce extérieur, responsable de l'agriculture et ancien président du Conseil canadien du porc.

M. Mazankowski et M. Kerin assistaient à une réunion du groupe Quint qui représente les leaders agricoles du Canada, de l'Australie, des États-Unis, du Japon et de la Communauté européenne. Le ministre canadien a dirigé les discussions sur les échanges agricoles internationaux. La réunion qui a eu lieu à Limerick, en Irlande, a pris fin le 31 juillet dernier.





• Agro-alimentaire

Des changements pour améliorer la politique sur le transport

OTTAWA - Un comité gouvernemental-sectoriel, établi dans le cadre de l'examen de la politique agro-alimentaire, a formulé de nombreuses options pour la politique sur le transport afin que le secteur agro-alimentaire canadien demeure concurrentiel.

Le rapport du comité du transport, diffusé par le ministre de l'Agriculture, M. Don Mazankowski, le ministre d'État aux Céréales et Oléagineux, M. Charles Mayer, et le ministre d'État à l'Agriculture, M. Pierre Blais, fournira une base d'information pour les consultations prévues avec le secteur cet automne.

Le Comité du transport, composé de 44 membres, avait comme mandat d'examiner les options envisageables pour l'aide au transport des céréales fourragères, le tarif compensatoire minimal sur le canola et la Loi sur le transport du grain de l'Ouest. Le Comité n'était pas tenu d'en arriver à un consensus ni de faire des recommandations.

«Toutes les parties impliquées dans le transport s'entendent sur le besoin d'un examen minutieux de nos politiques de transport afin de cerner les changements qui nous permettront de mettre sur pied le système le plus efficace possible et qui utilise au mieux les ressources du gouvernement, a déclaré M. Mazankowski. Ces changements seraient ultimement à l'avantage des producteurs de grains».

«Le transport dans le secteur agro-alimentaire est une question complexe. Toutes les parties intéressées auront la possibilité d'étudier les options proposées et leurs répercussions, tout en ayant l'occasion de faire valoir leur point de vue», a poursuivi M. Mayer.

AIDE AU TRANSPORT DES CÉRÉALES FOURRAGÈRES (ATCF)

Par l'entremise de l'aide au transport des céréales fourragères, l'État subventionne le transport des céréales fourragères des régions excédentaires aux régions déficitaires en remboursant une partie des coûts de transport aux fabricants d'aliments du bétail et aux éleveurs de bétail. Les options pour la réforme de l'ATCF sont classées en quatre catégories:

• La levée des restrictions: le Comité a étudié les retombées de la levée des mesures qui restreignent l'accès aux autres sources de céréales fourragères et font monter les coûts des provendes.

• Les programmes de développement des productions animales et fourragères sans incidence sur les ressources: le Comité a examiné la possibilité d'affecter les fonds destinés à l'ATCF à des programmes qui favorisent le développement de l'agriculture, comme la recherche sur les cultures, la formation en gestion agricole et les activités visant l'amélioration des terres.

• Le versement direct de la subvention aux éleveurs de bétail: le Comité a évalué les répercussions qu'entraînerait la conversion de la subvention actuelle applicable aux céréales achetées à une subvention équivalente par unité de bétail produite.

• L'amélioration du programme: les options étudiées par le Comité comprenaient notamment une augmentation de la subvention et du nombre d'aliments du bétail admissibles à la subvention.

TARIF COMPENSATOIRE MINIMAL (TCM) SUR LES PRODUITS À BASE DE CANOLA

Avec le TCM, les établissements de trituration du canola de l'Ouest paient les tarifs les plus bas légalement applicables en vertu de la Loi sur les chemins de fer pour expédier l'huile et le tourteau de canola à l'est de Thunder Bay (Ontario).

Le Comité a analysé les répercussions de changements au mécanisme servant à déterminer les tarifs réglementaires et du remplacement du TCM par des tarifs de transport commerciaux.

LOI SUR LE TRANSPORT DU GRAIN DE L'OUEST (LTGO)

Pour ce qui est de la LTGO en vertu de laquelle l'État verse aux chemins de fer une subvention établie en fonction du nombre réel de tonnes de grain expédié à Thunder Bay et à Armstrong (Ontario) et exporté partir des ports de la Colombie-Britannique et de Churchill (Manitoba), le Comité a examiné des options visant à changer le mode de paiement et à réduire les coûts du système de manutention et de transport du grain.

Le Comité a examiné les retombées de différentes options comme le mode actuel de paiement aux chemins de fer, l'abolition progressive de la subvention sans indemnisation, les paiements directs aux producteurs, la sécurité du revenu et le versement de la subvention actuelle sous forme d'obligations ou de rentes.

Le Comité a également étudié la structure de tarifs du transport, la fourniture et l'affectation des wagons de même que d'autres options pour réduire les coûts et rendre le système plus efficace.

«Le Comité du transport a étudié toutes les options en détail pour évaluer leurs conséquences sur le secteur, créant ainsi une excellente base d'information pour les consultations avec le secteur», a conclu M. Blais.

Le Comité du transport est l'un des 11 groupes de travail établis dans le cadre de l'examen de la politique agro-alimentaire amorcé en novembre 1989.

Les rapports et l'évolution des travaux de tous les groupes de travail seront étudiés par les ministres fédéraux et provinciaux de l'Agriculture à leur réunion annuelle à Moncton la semaine prochaine.

Le rapport du Comité du transport est disponible auprès de la Direction générale des communications, Agriculture Canada, 930 avenue Carling, Ottawa, K1A 0C7.

Bloc-notes

une courtoisie de...



We bring your world to you.

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? *Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones* en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois).

(PJA)

Matinée de détente, est un groupe de support pour les mamans monoparentales et leurs enfants. Garderie et goûter gratuit. Les rencontres auront lieu les lundis de 9h30 à 11h30 au centre Mill Creek 9119 - 82e Avenue, pièce 300, contacter Fahima, Marie-Hélène et Germaine, au 428-2625.

(PJA)

La chorale «LES CHANTAMIS» débutera sa nouvelle saison. Nous invitons tous les gens intéressés à se joindre à nous. L'inscription ainsi que la première répétition de l'année auront lieu le 11 septembre à 19h15 à l'école Maurice-Lavallée. Pour de plus amples renseignements, communiquer au 466-45839. Lise ou Léonard se feront un plaisir de répondre à vos questions.

14/9

Badminton, à partir du 18 septembre, à l'école Maurice-Lavallée de 18h à 22h. Pour plus d'informations, appeler Gilles au 487-3565, c'est gratuit.

Journée «PORTE OUVERTE» le 14 septembre au centre Marie-Anne-Gaboury au 8711, 82e Avenue, entre 10h et 16h. Le dévoilement de la plaque aura lieu à midi. Pour plus d'informations, appeler au Bureau francophone au 468-6983.

14/9

Francophonie jeunesse de l'Alberta tiendra sa réunion du conseil exécutif vers le 6 ou 7 octobre. Le lieu est à confirmer. Le 20 ou 21 octobre, Rencotre Francophonie jeunesse V (longue fin de semaine de novembre) à Plamondon. Pour plus d'informations, appeler Pierre Bourbeau au 469-1344.

28/9

SAINT-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 9 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**

Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

Partagerait une maison avec d'autres étudiants francophones. Située à deux coins de rue de la Faculté Saint-Jean, avantageux. Laveuse et sécheuse incluses. Services publics inclus. Disponible le 1er mai 1990; 225 $ par mois. Téléphone: 438-4966.

14/9

On demande une cuisinière à temps partiel - endroit - dans les environs de la Faculté Saint-Jean. Pour plus de renseignements appeler au 465-0495.

14/9

CALGARY

Maman voudrait garder des enfants, chez elle, 10 ans d'expérience, mère de 3 enfants. Pour plus d'informations, appeler Danielle au 280-3213

14/9

LE FRANCO
télécopieur:
465-3647

COUPON D'ABONNEMENT au journal



Le Franco
8923 - 82e Avenue
Edmonton, Alta.
T6C 0Z2

Tarifs:

1 an	**15.00$**
2 ans	**25.00$**

Moi, je m'abonne!

Découpez et remplissez ce coupon et faites-le parvenir à l'adresse ci-dessus avec votre chèque ou mandat-poste rédigé à l'ordre du Franco. (En lettres moulées S.V.P.)

S.V.P. Ne pas faire parvenir d'argent comptant par la poste.

Nom: ____

Prénom: ____

Appartement: ____ n° et rue: ____

ou casier postal: ____ Ville: ____

Province: ____ Code postal: ____

n° de téléphone: ____

Montant inclus: $ ____.__

N.B.: Les membres de l'A.C.F.A. reçoivent un abonnement **GRATUIT** au Franco. Adressez-vous au bureau de votre A.C.F.A. régionale pour devenir membre.

• Collection AUTOMNE-HIVER

La SRC en Alberta reçoit son public et ses artisans

EDMONTON - C'est le lundi 10 septembre que la Société Radio-Canada en Alberta présentera sa nouvelle grille-horaire radio et télévision.

En effet, la radio CHFA et la télé CBXFT recevront, dans le cadre de l'émission radiophonique du matin «AU CAFÉ SHOW», de 6h à 9h, le public et les artisans locaux de ces émissions.

Pour présenter sa «Collection Automne-Hiver», la SRC a fait appel à l'animateur Claude Bernatchez qui, d'Edmonton, présentera en compagnie des annonceurs et des réalisateurs (trices) des émissions locales, le contenu de ces émissions.

De plus, Maryse Jobin, la nouvelle commentatrice-interviewer à Calgary recevra le public et des invités de la région de la capitale du pétrole.

À Edmonton, l'émission se déroulera à partir du hall d'entrée du nouvel édifice de CHFA situé au 7909 de la 51e Avenue et le public pourra profiter de l'occasion pour visiter les studios ultra-modernes de CHFA. À Calgary, le public est invité à rencontrer Maryse Jobin au 1724 boul. Westmount N.O. Il y aura évidemment café, jus et croissants. Le public de Calgary pourra aussi y rencontrer les journalistes Eric Le Reste et Robert Bourgoing.

On se souviendra qu'au printemps, lors des assemblées annuelles des régionales de l'ACFA, les dirigeants de la SRC en Alberta avaient annoncé que les téléspectateurs pourraient voir d'importants changements à la grille-horaire de la télé. Ce qu'il y a de nouveau c'est que l'on pourra visionner le Téléjournal en direct à 20h au lieu de l'avoir en différé à 22h et Le Point suivra immédiatement. Ainsi le Ce Soir, édition Alberta, sera diffusé à 19h30 avec Marthe Langlois et Guy Cormier. Il est évident que ces changements chambarderont la grille-horaire et que les amateurs de téléromans pourront quand même suivre les aventures de Jean-Paul Belleau et autres héros de ces émissions.

Un système fort occupé

L'amélioration de l'accès aux données sur les allocations familiales grâce à un nouveau système informatique aura sûrement des effets positifs, si l'on considère le nombre de transactions effectuées chaque année.

Voici quelque données recueillies au mois d'avril 1990:

- des prestations étaient versées pour 6 659 701 enfants membres de 3 701 004 familles;
- les prestations mensuelles totales se chiffraient à 225 238 964 $;
- en moyenne, les prestations mensuelles par famille sont de l'ordre de 60,86 $;
- au cours du mois d'avril, 35 000 nouveaux bénéficiaires se sont ajoutés à la liste;
- il y a eu 48 523 changements d'adresse en avril;
- 3 253 comptes ont été transférés d'une province à une autre au cours du mois d'avril.

CBXFT Radio-Canada Alberta



SEMAINE DU 8 AU 14 SEPTEMBRE 1990

SAMEDI

- 17h00 BASEBALL DES EXPOS: Montréal à Pittsburg
- 19h30 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 19h40 VIRAGES
- 20h30 LA BANDE DES SIX
- 21h30 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 21h50 LES NOUVELLES DU SPORT
- 22h10 TÉLÉ-SÉLECTION: Loin de la terre

DIMANCHE

- 18h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 18h10 CE SOIR DIMANCHE
- 19h00 IMAGE DE MARC
- 20h00 LES BEAUX DIMANCHES La collection automne-hiver de Radio-Canada
- 22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 22h20 SCULLY RENCONTRE
- 23h00 LES NOUVELLES DU SPORT
- 23h15 CINÉ-CLUB: Monika et le désir

LUNDI

- 17h00 LA COURSE EUROPE-ASIE
- 18h00 PLUS
- 18h30 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
- 19h00 MARITIMES EN DIRECT
- 19h30 CE SOIR Avec Marthe Langlois
- 20h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 20h20 LE POINT
- 21h00 UN SIGNE DE FEU
- 22h00 UN COUP D'ÉTAT TRÈS CONVENABLE
- 23h00 L'HEURE G
- 24h00 L'ÉTÉ DE LA RÉVOLUTION

MARDI

- 17h00 LA COUR EN DIRECT
- 17h30 LE GRAND REMOUS
- 18h00 PLUS
- 18h30 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
- 19h00 À COMMUNIQUER
- 19h30 CE SOIR
- 20h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 20h20 LE POINT
- 21h00 CORMORAN
- 22h00 MÉTROPOLIS
- 23h00 L'HEURE G
- 24h00 ROCK

MERCREDI

- 17h00 LES ANNÉES COUP DE COEUR
- 17h30 COMMENT ÇA VA
- 18h00 PLUS
- 18h30 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
- 19h00 MUSICOLORE
- 19h30 CE SOIR
- 20h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 20h20 LE POINT
- 21h00 JAMAIS DEUX SANS TOI
- 22h00 LA LOI DE LOS ANGELES
- 23h00 L'HEURE G
- 24h00 CINÉMA: Le gitan

JEUDI

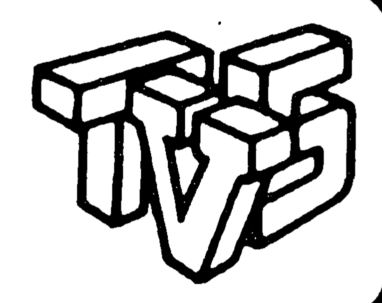
- 17h00 LE TEMPS D'UNE PAIX
- 17h30 SUPER SANS PLOMB
- 18h00 PLUS
- 18h30 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
- 19h00 TÊTE PREMIÈRE
- 19h30 CE SOIR
- 20h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 20h20 LE POINT
- 21h00 PERRY MASON: L'affaire de l'amour perdu
- 23h00 L'HEURE G
- 24h00 CINÉMA: Marche à l'ombre

VENDREDI

- 17h00 STAR D'UN SOIR
- 18h00 PLUS
- 18h30 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
- 19h00 BOUFFÉE DE SANTÉ
- 19h30 CE SOIR
- 20h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 20h20 LE POINT
- 21h00 SÉRIE-PLUS: Confessionnal
- 23h00 L'HEURE G
- 24h00 CINÉMA: Le concours

POUR VOUS AVANT TOUT

La télévision internationale de langue française



SEMAINE DU 8 AU 14 SEPTEMBRE 1990

SAMEDI

- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
- 17h30 LATITUDES
- 18h30 SACRÉE SOIRÉE
- 20h00 CHAPITEAU 3
- 21h30 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
- 22h00 LATITUDES
- 23h00 SACRÉE SOIRÉE
- 24h25 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

DIMANCHE

- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
- 17h30 SENTIERS
- 18h00 APOSTROPHES
- 19h30 CARNETS DE ROUTE
- 20h30 JEUNES SOLISTES
- 21h30 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
- 22h00 SENTIERS
- 22h30 APOSTROPHES
- 24h00 LES CARNETS DE ROUTE
- 24h55 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

LUNDI

- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
- 17h30 DU CÔTÉ DE CHEZ FRED
- 18h40 THALASSA
- 19h30 CHOCS
- 20h30 CARRÉ VERT
- 21h00 CARGO DE NUIT
- 21h40 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
- 22h10 DU CÔTÉ DE CHEZ FRED
- 23h20 THALASSA
- 24h10 CHOCS
- 24h55 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

MARDI

- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
- 17h30 LES GRANDES PEURS DE L'AN 90
- 18h30 CHAMPS ÉLYSÉES
- 20h00 LES PRIMITIFS
- 21h00 TÉLESCOPE
- 21h50 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
- 22h20 LES GRANDES PEURS DE L'AN 90
- 23h20 CHAMPS ÉLYSÉES
- 24h40 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

MERCREDI

- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
- 17h30 STRIP-TEASE
- 18h30 LÉGENDES DU MONDE
- 19h00 TÉLÉOBJECTIF
- 20h00 ISSUE DE SECOURS
- 21h30 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
- 22h00 STRIP-TEASE
- 23h00 LÉGENDES DU MONDE
- 23h30 TÉLÉOBJECTIF
- 24h20 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

JEUDI

- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
- 17h30 HAUTE CURIOSITÉ
- 18h30 AVIS DE RECHERCHE
- 20h30 MERS ET MERVEILLES
- 21h30 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
- 22h00 HAUTE CURIOSITÉ
- 23h00 AVIS DE RECHERCHE
- 24h50 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

VENDREDI

- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
- 17h30 TÉLÉSCOPE
- 18h30 MUSIQUES AU COEUR
- 20h30 HISTOIRE DES TRAINS
- 21h30 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
- 22h00 TÉLÉSCOPE
- 23h00 MUSIQUES AU COEUR
- 24h30 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

Nécrologie

GERVAIS



Frédéric Gervais, résident de Falher, est décédé à l'hôpital de McLennan le 8 juillet 1990 à l'âge de 78 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse, Berthe, six filles: Pauline Harris d'Edmonton, Irène Burak de Bonnyville, Rolande (Andy) Engebretson de Penticton (C.B.), Hélène (Guy) Gilbert de Quesnel (C.B.), Gilberte (Charles) Mackell de Girouxville et Gisèle (Lawrence) Napier de Mackenzie (C.B.), ainsi que 16 petits-enfants.

Il laisse aussi trois frères: Joffre d'Edmonton, Armand de McLennan et Placide de Mackenzie (C.B.).

L'incinération a pris place au Chapel of Memories (Grande Prairie) et la disposition de ses cendres a eu lieu au cimetière Sainte-Anne de Falher.

PRIÈRE À SAINT-JUDE

Patron des causes désespérées

Ô glorieux apôtre Saint-Jude, l'Église vous honore et vous invoque comme patron des causes désespérées. Nous vous supplions humblement d'accueillir avec ferveur, ceux qui dans leur détresse mettent en vous leur confiance.

Venez au secours de tous ceux qui vous invoquent, exaucez leurs prières, obtenez-leur, avec la vie éternelle, la grâce qu'ils sollicitent de votre puissante intercession.

Nous vous promettons, en retour, de nous souvenir toujours de vos faveurs et de mieux vous faire connaître comme «patron des causes désespérées».

3 Pater Ave Gloire

Amen. L.A.

TOURANGEAU

Est décédé le 11 juillet, à Edmonton, à l'âge de 76 ans, M. Daniel Amable Tourangeau.

Il laisse dans le deuil deux soeurs: Adeline (Louis) Lagimodière et Alice Tourangeau toutes deux d'Edmonton; trois frères: John (Annie) Tourangeau de Grand Centre, Arthur et William de Vancouver et de nombreux parents et amis.

Les funérailles ont été célébrées le 16 juillet dernier à l'église catholique de Saint-Albert par le Père Al Roy.

BERLINGUETTE

Est décédé le 17 juillet à Saint-Albert, à l'âge de 77 ans, M. Gérald C. Berlinguette, résident de Ardmore, Alberta.

Il laisse dans le deuil sa femme, Delama, deux fils: Carl Triplett d'Edmonton et Ken (Joan) Triplett d'Ashmont: huit petits-enfants; quatre arrière-petits-enfants; deux frères et trois soeurs: Ernest, Roméo, Céline, Blanche et Elisabeth (Théo) Graus, tous de Saint-Paul, Alberta.

Les funérailles ont été célébrées le 21 juillet à la chapelle funéraire Evergreen d'Edmonton par le Père Daniel Lafrance.

BÉRUBÉ

Est décédée le 18 juillet à l'âge de 86 ans, Mme Annette Marie Bérubé d'Edmonton.

Elle laisse dans le deuil un fils: Pierre-Eugène (Mildred) Bérubé; sa fille Claudette (Walter) Gensler de Bonnyville; 16 petits-enfants, 5 arrière-petits-enfants; un frère et deux soeurs: Ernest (Angeline) Gobeil de Beaumont, Maria (Paul) Magnan d'Edmonton et Aline Goudreau de Beaumont, de nombreux neveux, nièces et amis.

Elle fut précédée dans la Maison du Père par son époux Eric le 17 janvier 1963, par deux fils et deux filles: Raymond, Maurice, Germaine Harris et Marguerite Holloway.

LÉTOURNEAU

Est décédé le 18 juillet, à Westlock, à l'âge de 58 ans, M. Joseph (Maurice) Oscar Létourneau.

Il laisse dans le deuil son épouse Dolorès, quatre fils: Donald (Bev), Randy (Valérie) tous de Westlock, Timothy de Saint-Albert, Kieth de Régina, une fille Paméla (Dan) de Vegreville; cinq petits-enfants, quatre frères: Réal, Lionel, Roland et Jerry; quatre soeurs: Cécile, Georgette, Colette et Fernande, de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Les funérailles ont été célébrées le 21 juillet à l'église Sainte-Mary's par le Père Bukowski.

CHARPENTIER

Est décédée le 19 juillet 1990, à Edmonton, à l'âge de 92 ans, Mme Lena Blanche Charpentier.

Elle laisse dans le deuil cinq filles et un fils: Judy Martin de Vancouver, Claire Gestchel d'Edmonton, Ruby (Harold) Cromie de Saranac (N.Y.), Lucy (Roy) Kassian de Devon, Betty (John) Androschuk d'Edmonton, Léo (Alice) Charpentier d'Aldergrove (C.B.); 21 petits-enfants et une soeur Flora Bolduc de Prince Albert (Sask.) et de nombreux parents et amis.

Les funérailles furent célébrées le 24 juillet dernier à l'église Saint-Andrews par le Père Louis Serrato.

Professionnels

Cartes d'affaires